



Compte rendu de réunion publique

23 mai 2024

Présentation des premiers enseignements du débat public

Clermont-Ferrand



PROJET DE MINE
DE LITHIUM
DANS L'ALLIER

ORGANISÉ PAR



SALLE/ADRESSE :	Grande Halle d'Auvergne, Salons d'Auvergne Plaine de Sarliève, 63800 Clermont-Ferrand
PARTICIPANTS :	73 participants dans la salle
DÉBUT > FIN :	18h15 à 21h25

Commission particulière du débat public (CPDP) :

M.	Marc PAPINUTTI	CNDP
M.	Mathias BOURRISSOUX	CPDP
Mme	Claire BOUTELOUP	CPDP
M.	David CHEVALLIER	CPDP

Intervenants :

M.	Lou	Élève du lycée Albert Londres de Cusset
M.	Erwan PERGAUD	Élève du lycée Albert Londres de Cusset
Mme	Elena DASSAULT	Élève du lycée Albert Londres de Cusset
M.	Lucas	Élève du lycée Albert Londres de Cusset
Mme	Adriana ONANA	Élève du lycée Albert Londres de Cusset
Mme	Olivia DRECO	Élève du lycée Albert Londres de Cusset
M.	Paul	Élève du lycée Albert Londres de Cusset
Mme	Anna	Élève du lycée Albert Londres de Cusset
M.	Bruno JACQUEMIN	A3M
M.	Claude BARBIN	CCI Allier
M.	Pierre GUILLAUMIN	France Insoumise
Mme	Ysaline JEAN-JACQUES	France Nature Environnement National
M.	Michel JARRY	France Nature Environnement Auvergne-Rhône-Alpes
M.	Luc FAURE	Collectif des Riverains de Saint-Bonnet
Mme	Diera GONIN	France Travail Montluçon
M.	David RAVEZ	The Shifters Auvergne
M.	François GABRIELLI	The Shifters Auvergne
Mme	Cécile POULY	Préservons la forêt des Colettes
M.	Laurent INDRUSIAK	Union Départementale CGT Allier
M.	Thierry GADAULT	Les Soulèvements de la Terre
Mme	Audrey DEUDON	Association des communes minières de France
M.	Alan PARTE	Imerys
M.	Julien FONTAINE	RTE

Ce document est une retranscription complète des échanges de la réunion du 23 mai 2024. A noter : les éléments surlignés en jaune sont des éléments qui n'ont pas pu être retranscrits fidèlement.

RESUME DE LA REUNION

Cette réunion, consacrée à la présentation des premiers enseignements du débat du projet de Mine de lithium, s'est déroulée le jeudi **23 mai 2024** à **Clermont-Ferrand** et **en direct sur Youtube**.

La réunion était structurée autour de plusieurs interventions, qui ont permis de faire état des principaux sujets de discussion et de préoccupation sur le projet à mi-débat.

La réunion a débuté par une introduction de **Mathias Bourrissoux, président de l'équipe organisatrice du débat**, qui a témoigné de la **forte mobilisation** citoyenne depuis le lancement du débat, autant des acteurs économiques, associatifs, des étudiant-es, que des habitant-es. Il est ensuite revenu sur les **principales préoccupations des publics**, à savoir : **l'usage du lithium** dans la transition énergétique, **l'impact écologique** du projet (en lien avec la forte consommation en eau mais aussi des résidus et déchets qui seront générés par l'exploitation de la mine) et enfin la question de **l'intégration locale** du projet (impacts sur l'environnement, sur le paysage mais aussi sur les retombées économiques locales).

Ensuite, 10 élèves du **Lycée Albert Londres de Cusset** ont partagé les réflexions issues d'un projet scolaire qu'ils ont mené ces derniers mois avec leur professeur. Après une présentation générale du déroulement de leur travaux, chacun-e a partagé son regard sur le projet. Pour certain-es, s'informer sur le projet leur a permis de **nuancer leur avis** et de prendre conscience de l'ampleur et de la **complexité du projet**. D'autres ont partagé leurs **inquiétudes**, notamment concernant la **gestion de la ressource en eau** sur le territoire, mais aussi au sujet des **impacts environnementaux et sanitaires**.

Claire Bouteloup, membre de l'équipe du débat, a ensuite fait la synthèse des cahiers d'acteurs reçus depuis le lancement du débat. L'équipe de la CNDP retient les points de convergence et de divergence suivants :

- La **décarbonation de l'économie** est nécessaire pour faire face aux enjeux climatiques et environnementaux. Toutefois, le rôle du lithium dans la décarbonation de la mobilité est questionné, tout comme le développement de la voiture électrique qui reste un mode de transport individuel au bilan carbone non négligeable.
- Il y a urgence à mettre en œuvre une **politique énergétique nationale de sobriété** par les pouvoirs publics. Or, la nécessité d'une nouvelle industrialisation pour garantir la souveraineté énergétique de la France fait débat.
- Les **impacts potentiels** du projet sur l'environnement doivent impérativement être réduits et **l'insertion du projet dans l'économie locale** doit être une condition de réalisation du projet. Cependant, cette intégration ne doit pas nuire aux dynamiques touristiques et agricoles du territoire.

Enfin, les cahiers d'acteurs mettent en évidence le **besoin d'études complémentaires** sur les impacts environnementaux, sociaux et économiques, mais aussi le besoin **d'établir une structure locale permanente de suivi du projet**, afin de garantir la prise en compte des enjeux locaux et instaurer plus de transparence sur le projet.

Les **représentant-es des structures** ayant rédigé un cahier d'acteur ont ensuite pu s'exprimer chacun-e leur tour pour préciser leur position.

Les **responsables du projet** ont ensuite pris la parole pour partager ce qu'ils retiennent des premiers mois de débat et apporter des précisions sur l'avancées des études en cours (notamment sur la question des résidus et des déchets). RTE (Réseaux de transport d'électricité) s'est ensuite exprimé pour préciser ses missions et son rôle dans le débat. RTE a notamment détaillé les coûts de raccordement et précisé que le raccordement de la mine au réseau électrique veillerait à ne pas impacter la Forêt des Colettes.

Enfin, **l'équipe du débat et le président de la CNDP** ont résumé les principaux points à retenir à la suite des deux premiers mois de débat et précisé les objectifs pour la suite du débat. L'équipe a conclu par une annonce des prochaines réunions et temps fort du débat.

COMPTE-RENDU INTEGRAL DE LA REUNION

Diffusion d'un film.

M. Mathias BOURRISSOUX – CNDP

Bonsoir. Bienvenue. Merci d'être avec nous ce soir pour partager ces premiers enseignements du débat dans le cadre d'une réunion intermédiaire qui vient scander cette phase très particulière qui est celle d'être à mi-parcours d'un débat public. Nous avons débuté début mars. Nous sommes en mai. Nous terminerons tout début juillet. Au milieu du débat, ce temps dans lequel nous sommes actuellement, il nous paraissait important de pouvoir échanger sur ce qu'a justement produit le débat dans ces deux premiers mois et sur ce qu'il reste à faire ensemble pour le gros mois qui nous reste d'ici début juillet.

Je m'appelle Mathias BOURRISSOUX. Je préside cette Commission particulière du débat public qui est composée de cinq personnes. Nous sommes une petite équipe. Une partie est présente aujourd'hui, notamment la grosse partie, puisqu'il y a Claire, David et Dominique qui sont membres, tout comme moi, de cette commission particulière. Nous sommes également accompagnés par le président de la Commission nationale du débat public, Marc PAPINUTTI, qui nous livrera aussi son regard sur le débat tout à l'heure et accompagné également par le secrétariat général, disposé un peu partout aux points cardinaux de la salle, qui peut éventuellement vous renseigner ou vous aider d'un point de vue logistique, si vous posez des questions ou si vous avez besoin d'un support sur table, entre autres. Ce sont ces personnes-là qui tournent entre les tables et que vous pouvez solliciter.

Comme je le disais, forum des premiers enseignements du débat. Cela nous paraissait important de pouvoir l'organiser à la fois proche des sites qui sont mis en discussion en permanence, mais pourquoi pas aussi dans un nouvel endroit afin de toucher de nouveaux publics qui auraient envie de s'exprimer sur ce sujet, d'où notre venue aujourd'hui à Clermont-Ferrand, et dans un lieu aussi qui, par le confort qu'il procure, nous permet justement de travailler un peu différemment. Je ne reviens pas forcément sur le fait que nous sommes à mi-parcours comme je le disais, d'où le sens de faire un point sur les avancées du débat.

Il y aura – je le précise quand même très vite parce que ce sont des réunions importantes et vous verrez qu'elles font écho à des points qui sont attendus, que ce soit des points d'approfondissement ou carrément des sujets qui n'ont pas été assez explorés – trois réunions qui viendront très prochainement, dont l'une d'elles sur les impacts sur l'eau, réunion qui a été énoncée beaucoup de fois et qui se tiendra à Vichy le 30 mai pour permettre de partager les enjeux sur la ressource en eau. Aussi, nous aurons un forum participatif à Gannat le samedi 8 juin après-midi. Nous vous proposons de passer tout l'après-midi ensemble pour mettre en discussion ce beau sujet qui serait sous forme interrogative, « Mobilité et lithium, quelles perspectives ? » Pour ceux qui suivent un peu le débat, cela s'inscrit dans le prolongement de l'échange que nous avons eu sur les sujets de la transition à Paris, début avril dernier. Cette réunion parisienne avait intéressé et questionné aussi. Il était attendu que nous puissions donner une continuité à ce temps d'échange, mais en repositionnant une réunion plutôt à l'échelle locale, sur le territoire du projet. Ce sera donc fait à Gannat, ce jour-là. Ensuite, sur juin, un programme encore assez chargé avec des réunions d'approfondissement, l'après-débat, la vie du projet, son montage économique, l'après-mine, la gouvernance, les approfondissements des sujets du débat le 22 juin, soit deux jours plus tard, ce qui nous permettra vraiment d'aller encore plus sur des sujets que nous verrons tout à l'heure dans le détail, mais sur lesquels les publics sont encore en attente d'éléments, comme les stériles, les résidus miniers, la mise en place des procédés, gestion, risques, suivi et évaluation. Nous ferons ensuite la synthèse des enseignements le

4 juillet à Gannat avant de vous quitter pour que l'on puisse rédiger le compte rendu que nous nous devons de rendre au public dans les deux mois suivant la date de clôture. Cela nous promet donc un été assez chargé.

Je vais directement sur l'ordre du jour. Il est assez simple. Nous allons faire le point avec des acteurs importants qui ont participé dans le débat, les parties prenantes, sur ce que nous retenons à ce jour de celui-ci, ce que cela produit, quelle est la dynamique, ce que nous avons tiré comme enseignements en tant qu'organisation, à titre individuel. Dans un premier temps, sur ces enseignements du débat, nous ferons intervenir les élèves du lycée Albert Londres de Cusset qui ont fait un gros travail, en l'occurrence six séances qui ont été consacrées justement à questionner le projet. Vous pourrez nous faire un petit retour de ce que vous avez retenu de ce travail et des interrogations que vous avez portées avec parfois la présence d'Imerys sur ces temps concernant le projet. Dernièrement, nous avons eu de nombreuses contributions sous forme de cahiers d'acteurs, soit une quinzaine de cahiers d'acteurs qui sont d'ailleurs tous disponibles à l'entrée. Au-delà des lectures que nous vous invitons à réaliser, il nous semblait important de mettre en valeur ces cahiers d'acteurs en réalisant une petite synthèse qui sera non exhaustive, mais qui permettra d'apporter un éclairage sur ce qui est intégré dans tous ces dossiers. Nous voulions permettre à tous les contributeurs de ces cahiers d'acteurs d'être face au public. Nous leur laisserons donc la place également en séance pour un petit temps d'échange avec les publics. Habituellement, ces parties prenantes étaient plutôt en salle à interroger le porteur de projet, par exemple. Là, nous proposons qu'elles soient à la tribune afin de recevoir vos questionnements. C'est une manière un peu inversée de faire le débat et cela nous semble intéressant. Nous aurons également un temps assez large pour avoir des expressions et positionnements en tout genre sur le fond du projet, puis ensuite, un retour de la maîtrise d'ouvrage, Imerys puis RTE, sur ce qu'ils retiennent, eux aussi, jusqu'ici des deux mois passés ensemble, et ce que cela change ou non du projet qu'ils ont mûri. Enfin, nous nous livrerons à un exercice un peu périlleux qui est de nous-mêmes, Commission particulière du débat public, de livrer notre regard sur la dynamique du débat en cours.

Nous aurons ensuite un travail sur table. Nous vous livrerons plutôt les consignes tout à l'heure, mais l'idée est que, sur cette base, vous puissiez, à partir de la synthèse de tout ce qui aura été dit, nous faire des suggestions pour, sur le mois restant à passer ensemble, voir quels sont les points principaux que vous souhaitez remettre encore à l'ordre du jour et ceux sur lesquels vous avez besoin de rappeler que tous les approfondissements n'ont pas été apportés. Aussi, peut-être nous faire part tout simplement de suggestions et de bonnes idées pour que nous utilisions certaines modalités plus que d'autres, ou que l'on invite certains intervenants ou experts que vous souhaiteriez voir d'ici la fin.

Nous partagerons un cocktail d'ici 21 heures environ pour avoir au moins une heure de temps à passer ensemble de manière conviviale et plus informelle pour discuter du débat, mais aussi, pourquoi pas, d'autres sujets en fonction. Je préciserai juste que pour les publics qui sont présents en salle, ce n'est pas évident de le savoir, mais il y a aussi une salle YouTube qui a été ouverte. Il est donc également possible de suivre la soirée via internet. Pour ceux qui sont sur YouTube – je m'adresse donc aux gens derrière leur écran – sachez que pour ce qui est du temps participatif, du travail sur table, lorsque nous le réaliserons en salle, vous pourrez aussi le réaliser ensemble parce que nous ouvrirons un petit temps d'approfondissement participatif sur Zoom. Vous pourrez donc basculer depuis YouTube vers Zoom. Un lien vous sera envoyé dans le chat YouTube. Vous pourrez vous connecter directement sur ce lien pour participer à cette séquence entre 20 heures et 21 heures.

Je m'arrête là pour la présentation du déroulé. Sans transition, je vais céder la parole aux élèves et personnels encadrants et accompagnants du lycée Albert Londres de Cusset. Pour rappel, nous avons eu trois lycées qui ont participé aux débats et un collège également. Je me tourne vers vous. Vous pouvez venir avec moi. Vous vous êtes pleinement investis puisque vous avez consacré un cycle de six séances de travail sur le projet présenté par Imerys, objet du présent débat. Vous allez donc pouvoir nous dire ce que vous retenir de cette expérience qui est, j'imagine, originale pour vous. Nous vous laissons une dizaine de minutes pour pouvoir nous livrer votre point de vue sur ce travail mené.

Lou – Élève du lycée Albert Londres de Cusset

Bonjour à tous. Je m'appelle Lou. Je suis élève de terminale STI2D au lycée Albert Londres et je vais vous présenter le projet dans les grandes lignes qui a été fait dans notre lycée. La Commission nationale a proposé au lycée et au collège de la région de mettre en place une mini convention citoyenne autour du débat public à propos de l'ouverture d'une mine de lithium. Cela s'est organisé sur six séances, sur la base du volontariat et pendant le temps scolaire. Nous étions répartis en quatre groupes. L'un des groupes sur la production, un autre sur les retombées, un suivant sur la souveraineté et la transition énergétique et un autre groupe sur les impacts environnementaux, un groupe qui est malheureusement absent ce soir. Je vais laisser la parole à mes camarades qui vont également vous parler du projet.

M. Erwan PERGAUD – Élève du lycée Albert Londres de Cusset

Bonjour. Je suis élève de général au lycée Albert Londres et je vais vous présenter mon ressenti sur le projet. Tout d'abord, j'habite à Saint-Bonnet-de-Rochefort. Je contemple pleinement l'avancée du projet. Avant de participer à ce projet, j'avais remarqué que personne dans mon entourage n'était clairement favorable à ce projet et je ne l'étais donc moi-même pas, mais en participant à ce projet, j'ai apporté de la nuance à mon avis. J'ai notamment remarqué que même si la mine n'était toujours pas plus écologique que ce que je le pensais avant, c'est la manière la plus écologique d'en produire, selon moi. En France, nous pouvons imposer des contraintes écologiques qui ne sont pas appliquées dans d'autres pays. Seulement, il reste quand même quelques questions en suspens, comme la gestion de l'eau. Quelles garanties peuvent être apportées à la gestion de l'eau ? La mine étant expérimentale, les 10 % que l'on nous propose d'être utilisés chaque année ne sont qu'un chiffre approximatif. J'aimerais pouvoir savoir dans quelles conditions les expériences permettant la réalisation de ce chiffre ont été menées, ainsi que sur la valorisation des matériaux qui vont être des déchets. Comment vont-ils être valorisés ? Ils disent que le déchet va être valorisé en l'enterrant, mais ce ne sera pas 100 % des déchets. Cela laisse donc quelques questions.

Mme Elona DASSAULT – Élève du lycée Albert Londres de Cusset

Bonsoir à toutes et tous. Je suis en classe de première générale au lycée Albert Londres de Cusset. Selon moi, le projet EMILI d'Imerys semble avoir des bases solides et possède divers avantages tels que l'indépendance au niveau énergétique en devenant le second pays exportateur de lithium à l'échelle mondiale, par exemple. Cependant, différentes lacunes sont présentes au sein du projet. Tout d'abord, écologiquement, puisqu'il implique la destruction d'un territoire naturel diversifié. Ensuite, au niveau social, car en effet, de nombreux habitants vivront à proximité de la mine d'Echassières. Enfin, technologiquement, car le lithium sera principalement utilisé pour la fabrication de batteries pour les voitures électriques. Cependant, de quelle manière allons-nous assurer la mobilité électrique des Français ? Cette ressource sera-t-elle suffisante pour alimenter 700 000 voitures électriques prévues par la société chaque année ? L'augmentation permanente du prix de l'électricité permettra-t-elle à la population d'alimenter les voitures ? En effet, depuis février 2024, il est possible de remarquer une hausse de 8,5 %, toutes taxes comprises,

sur les tarifs basiques. Je pense qu'accepter aujourd'hui l'ouverture de cette mine à Echassières, c'est engager en France une course à l'exploitation et à la production massive tout en détruisant un territoire riche et varié.

Lucas – Élève du lycée Albert Londres de Cusset

Bonsoir, je m'appelle Lucas. Je suis en classe de terminale Bac Pro Électricité. Ce soir, je vais vous présenter le projet EMILI. Le projet EMILI comporte quatre composantes, avec une mine souterraine, une usine de concentration, une plateforme de chargement ferroviaire où le mica sera apporté par canalisation, une usine de conversion accessible par voie ferroviaire, allant de l'extraction à la conversion sur un même périmètre géographique. Aussi, une réduction de l'empreinte carbone du projet. Le groupe vise à destiner sa production à la filière européenne de production de batteries. En 2028, il y aura 16,7 millions de tonnes à 0,90 % de lithium et entre 500 et 600 emplois directs. Au bout de 2,5 ans, il y aura 2,1 millions de tonnes de granite extraites par an et au moins 100 emplois indirects. Au bout de 25 ans, il y aura 0,716 million de tonnes de lithium monohydraté, ce qui donnera un total de 700 000 batteries produites par an. Le lithium, aussi appelé « or blanc », a des caractéristiques qui en font un métal indispensable à la construction des batteries de véhicules électriques. C'est un métal solide, le plus léger du tableau périodique des éléments. Son point de fusion est faible, soit 180 degrés, et sa conductivité thermique est élevée. Son application majeure est le stockage d'énergie sous forme de batteries lithium-ion. Les intérêts de ces batteries sont multiples. Elles se chargent rapidement, ont une durée de vie plus longue que d'autres types de batteries et ont une densité énergétique supérieure, se traduisant par des batteries légères disposant ainsi d'une bonne autonomie.

Mme Adriana ONANA – Élève du lycée Albert Londres de Cusset

Bonsoir. Je suis en première générale au lycée Albert Londres. Le lithium présent dans notre région joue un rôle essentiel dans les technologies modernes et l'innovation énergétique. Son exploitation a des retombées économiques significatives, stimulant la création d'emplois, attirant des investissements étrangers et dynamisant les industries locales. Cependant, son exploitation pose des risques importants pour l'environnement. Cette activité nécessite l'utilisation de grandes quantités d'eau, ce qui peut entraîner la contamination des eaux souterraines et des rivières voisines. De plus, les déchets miniers contenant des produits chimiques toxiques peuvent polluer les sols et dégrader l'écosystème local. Ces impacts environnementaux soulignent l'exploitation de lithium dans notre région pour préserver la qualité de notre eau et de nos sols. En cas de sécheresse, comment allez-vous réagir et quelles sont les conséquences sur les secteurs de l'agriculture, et plus largement sur les habitants à proximité ? Quels sont les risques sanitaires pour les habitants et pour les ouvriers ?

Élève du lycée Albert Londres de Cusset

Bonsoir. Pour commencer, pendant ces séances où nous avons pu approfondir sur la question du lithium, nous avons pu comprendre que ce projet représente une belle opportunité de progrès économique pour la France. Premièrement, nous avons étudié les retombées économiques pour la région. Ainsi, on sait qu'il crée des emplois locaux et stimule l'activité commerciale. De plus, l'extraction de la mine favorise le développement de l'industrie locale et attire des investissements dans la région. Au niveau national, cela peut représenter un fort développement économique. En effet, si la France extrait son propre lithium, elle deviendrait indépendante des autres pays.

Mme Olivia DRECO – Élève du lycée Albert Londres de Cusset

Bonsoir. Je suis élève de seconde au lycée Albert Londres, en général. J'aimerais poursuivre sur ce qu'a dit mon camarade. Ceci peut aussi

signifier un développement commercial si nous considérons les produits qui sont fabriqués et vendus grâce au lithium, comme les batteries, pour les transports et les médicaments, même si ces derniers représentaient très peu de l'usage estimé pour le lithium. Néanmoins, cette importante production ne créerait-elle pas une forte dépendance et une envie de produire toujours plus ? Aussi, le coût des emplois ne risque-t-il pas de devenir trop important, ce qui vous mènerait à la conclusion de remplacer les employés par des robots ? Êtes-vous certain que, si le projet est accepté, vous respecterez vos engagements envers nous ? Comment pouvons-nous vous faire confiance ?

Paul – Élève du lycée Albert Londres de Cusset

Bonjour. Participer et échanger sur un sujet local et qui nous touche en tant que jeune citoyen a été pour nous, je pense, une évidence par curiosité et cette volonté de s'informer. Je trouve que nous avons été super bien accueillis et accompagnés par nos encadrants. Nous avons eu la capacité de rencontrer des acteurs du projet EMILI, par exemple. Cela m'a vraiment permis de m'informer. Aujourd'hui, je n'ai pas de positionnement à partager de façon personnelle, mais je trouve que s'informer et pouvoir débattre comme cela, c'est une bonne chose en tant que déjà lycéen. Pouvoir être acteur d'un projet d'une telle échelle m'a ouvert à pas mal de choses. Merci.

Anna – Élève du lycée Albert Londres de Cusset

Bonjour. Je suis en terminale au lycée Albert Londres et je me suis engagée dans la mini convention citoyenne parce que je suis intéressée par ce qu'il se passe près de chez moi. J'ai trouvé très intéressants les échanges que nous avons pu avoir avec les acteurs d'Imerys. Même si nous savons que c'est une entreprise, nous pouvons nous demander si l'écologie est forcément leur priorité. Ma réflexion a tout de même évolué vers un avis plus nuancé. Au début, j'étais plutôt contre. Même si je ne veux pas avancer de positionnement, je suis plutôt favorable. Nous avons beaucoup appris avec la mini convention citoyenne. Merci.

Lou – Élève du lycée Albert Londres de Cusset

Pour conclure sur tout ce que nous avons dit, nous, ce qui nous a plu en général, c'est le fait de pouvoir participer à un projet concret, un projet qui a du poids pour une décision qui est importante dans notre région. Le fait de participer à un débat public qui est une chose extrêmement intéressante nous a aussi permis de développer notre esprit critique et notre culture scientifique.

Mme Claire BOUTELOUP – CPDP

Merci beaucoup. Un grand bravo pour tout ce travail que vous avez fait, ainsi que la qualité et la richesse de ce que vous nous proposez maintenant. Peut-être avez-vous envie d'interagir avec les lycéens. Nous vous proposons de le faire après. Nous allons d'abord enchaîner avec un aperçu des cahiers d'acteurs. Merci encore.

Vous avez beaucoup parlé de changement de positionnement, de questions, d'évolution, de positionnements, de nuance. Je rebondis sur les nuances. Sur ce temps, court aperçu d'une quinzaine de cahiers d'acteurs. Viendrons tout à l'heure avec moi, les rédacteurs qui sont présents ce soir. Je vais vous présenter une synthèse. Ensuite, les rédacteurs pourront compléter les propos si j'ai oublié des points importants.

La suite va être présentée par échelle. Je vais donc commencer par les sujets globaux qui sont soulevés dans ces cahiers d'acteurs. À chaque fois, vous aurez les points où il y a vraiment une convergence entre différents positionnements et les points où il y a des débats.

Un cahier d'acteurs est une modalité que nous avons proposée aux personnes morales pour expliciter et formaliser un positionnement et des questions qui sont adressées aux projets et aux débats aujourd'hui. Certains ont rédigé leur cahier d'acteurs il y a plusieurs semaines et d'autres l'ont rédigé plus récemment. L'historique de réunions

publiques et l'historique des débats sur la plateforme internet ne sont pas forcément les mêmes d'un cahier à l'autre. Tous ces cahiers sont à votre disposition sur le site internet et en papier ce soir. Dans les points de convergence qui émergent de la lecture de ces premiers cahiers d'acteurs, de cette quinzaine de cahiers d'acteurs, apparaît l'idée de l'objectif et la nécessité de prendre en compte les enjeux environnementaux et climatiques dans notre économie. Lorsque vous lisez la quinzaine de cahiers d'acteurs, il apparaît que décarboner notre économie en général est quelque chose sur lequel on se rejoint. Le deuxième point qui apparaît beaucoup également, c'est que décarboner notre économie, oui, pour faire face aux enjeux climatiques et environnementaux, mais qu'il faut également le faire dans le cadre d'une vision globale, d'une politique globale en matière d'énergie et de mobilité. Beaucoup appellent notamment à un travail important sur la sobriété et sur le recyclage, en plus d'autre chose. Dans ces demandes, il y a également pour certains le regret ou l'attente pour demain, mais en tout cas, le regret qu'il n'y ait pas eu un grand débat public auparavant, avant celui-ci, sur la politique énergétique et de mobilité. Dans les questions qui font débat d'un cahier à l'autre, ou en tout cas, les sujets sur lesquels les cahiers ne se rejoignent pas forcément, il y a par exemple dans quelle mesure la voiture électrique est une vraie solution pour notre mobilité de demain et surtout, à quelles conditions. Autre sujet qui ne fait pas accord est de savoir quelle serait la place du lithium dans cette mobilité électrique de demain et s'il faut absolument du lithium. D'ailleurs, est-ce que l'objectif de souveraineté ne serait-il pas un mythe ? Même si nous étions souverains sur du lithium, pourrions-nous l'être sur des batteries de voitures électriques ? La réindustrialisation est-elle une nécessité ? Faut-il absolument avoir des projets industriels nouveaux sur notre territoire ? Le dernier point que je vais soulever ici sur ce sujet est de savoir s'il faut justement extraire encore plus. Cela concerne les sujets globaux. Évidemment, je ne suis pas exhaustive et j'ai vraiment essayé de faire une analyse transversale des différents cahiers.

Si nous nous intéressons aux projets dans le territoire, le projet dans l'Allier, d'un cahier à l'autre, plusieurs points émergent sur lesquels il y a de vraies convergences qui apparaissent aujourd'hui, avec notamment le passé minier de ce territoire qui fait qu'il y a une vraie culture, voire une identité pour certains liés à ces savoir-faire, ces activités, cette économie, mais également des pollutions qui restent dans le sol, qui restent parfois dans l'eau et autres. Le deuxième point concerne la création d'emplois qui est un enjeu important. Dans tous les cahiers d'acteurs, c'est un sujet qui est soulevé comme plutôt bénéfique. Le fait de pouvoir ouvrir des recrutements et des formations locales est également un point qui intéresse. Le sujet que nous retrouvons également beaucoup est la ligne de chemin de fer. Ce qui est soulevé est qu'un mode de transport ferroviaire est bien mieux que des camions, bien évidemment. Nous retrouvons cela dans les cahiers d'acteurs. D'un autre côté, si nous faisons plus de fret sur cette ligne, cela ne peut-il pas créer des nuisances ? Il y a donc des inquiétudes. Il y a aussi le fait qu'il faudrait peut-être rénover cette ligne, mais quel serait le coût et avec quel financement ? N'y aurait-il pas d'autres choses à faire aussi, par ailleurs ? C'est ici la question de l'allocation. Le dernier point de convergence que je soulève ici concerne le sujet du territoire. Il y a une vraie convergence également sur une attente, suite à une demande de créer une instance locale de suivi du projet qui permettrait d'avoir des acteurs locaux autour de la table tout au long de la vie du projet, un peu sur le modèle des crises dans le domaine du nucléaire.

Cependant, parmi les points qui peuvent être divergents, qui peuvent être des points de désaccord ou des questionnements forts d'un cahier à l'autre, on retrouve finalement quel est l'intérêt de ce projet en termes de contribution à la souveraineté énergétique et ce qu'il amène. L'autre question est de savoir quel intérêt de ce projet au final pour l'économie et la résilience du territoire. Si nous pensons plus largement que l'emploi, ce projet est-il nécessaire à la vie du territoire ? N'y

aurait-il pas d'autres dynamiques de territoire qui pourraient créer des emplois dans d'autres domaines ? Comment ce projet industriel pourrait s'inscrire dans le territoire en cohérence avec les autres dynamiques économiques, comme le tourisme et l'agriculture, entre autres. L'autre point de divergence – et vous avez également soulevé la question de la confiance – est de savoir quelle confiance accorder à la norme IRMA et à son application. Aussi, plus globalement, quelle intégration par le porteur de projet des enjeux locaux ? Est-ce finalement une entreprise internationale à quelle place du territoire ? Je reviens un peu sur le sujet des transports. Il y a vraiment un sujet très largement soulevé dans les cahiers d'acteurs qui ne fait pas forcément convergence aujourd'hui. Dans quelle mesure les solutions de transport proposées aujourd'hui sont-elles pertinentes ? Dans quelle mesure sont-elles optimisées ? Quelles conditions pour que ce soit pertinent ?

Vous avez ici la présentation des divergences et convergences. Je zoomerai encore plus sur le projet, ses impacts et ses bénéfices. Le gros point de convergence entre cahiers d'acteurs est la nécessaire prise en compte des impacts potentiels du projet sur l'environnement et sur les riverains. Nous parlons ici d'eau, de déchets, de risque de pollution, de biodiversité, de nuisances sonores et autres. Tous les cahiers d'acteurs que j'ai pu lire soulèvent vraiment ce point. Le sujet de l'eau est également très soulevé avec cette inquiétude sur les quantités d'eau nécessaire et comment cet usage peut s'inscrire dans tous les usages locaux, y compris en cas de sécheresse. Aussi, savoir comment le projet prend en compte le sujet des pollutions et des risques. Si cela ne fonctionnait pas, comment cela serait-il géré en cas de crise ? Il y a également un sujet sur les empreintes eau, énergie et carbone de ce projet. Lorsque nous regardons globalement avec le ciment, les quantités d'eau et les quantités d'électricité qui sont nécessaires, avec tous ces camions qui pourraient rouler, même pour le fret, au final, ce lithium a-t-il un coût global et environnemental qui est pertinent ? Dans les points qui font davantage débat d'un cahier à l'autre, nous retrouvons justement la question des solutions techniques qui, pour certains, sont plutôt bonnes, pour d'autres, seraient optimisables, pour d'autres encore, ne sont pas encore assez précises avec tous ces sujets, et notamment en cas de crise ou si cela ne fonctionnerait pas comme nous le pensons. Dans les sujets qui reviennent également, ce sont des demandes de précisions, de compléments et d'études qui doivent être conduites par la suite et qui doivent être sérieuses. Certains cahiers d'acteurs considèrent que le niveau de connaissance des sujets n'est absolument pas suffisant aujourd'hui pour se positionner. Vous l'avez bien dit aussi, c'est compliqué. Le dernier point – une discussion également entre cahier d'acteurs – concerne l'implantation du projet sur le territoire. Dans quelle mesure avoir ce projet sur le territoire pourrait permettre une vraie dynamique entre entreprises, par exemple ? Cela pourrait-il favoriser une émulation entre différentes entreprises, sur « Comment j'optimise mon processus sur l'eau ? », par exemple, afin de savoir si ce projet pourrait contribuer à une nouvelle dynamique des entreprises ?

Tout cela pour en venir au fait que, dans les cahiers d'acteurs, nous avons pu repérer différentes conditions posées par les rédacteurs pour que le projet soit pertinent. Il y a des conditions qui s'adressent plutôt à une échelle globale à des acteurs comme l'État, disant que le projet pourrait être pertinent si, par ailleurs, il y avait une réflexion globale et des actions pour une filière intégrée qui puisse garantir une vraie chaîne de valeur totalement en France. Nous parlons donc ici de tout, avec des sous-traitants qui contribueraient à fabriquer les batteries, des autres matériaux pour les batteries, des voitures qui utiliseraient les batteries, et ainsi, que tout soit fabriqué en France avec des bénéfices en termes d'emplois et d'économie en France. La deuxième condition que nous avons repérée est que ce projet pourrait être efficace ou intéressant s'il s'inscrivait dans une politique globale en matière de sobriété notamment et de recyclage. Il y a également des conditions qui concernent le territoire. Ce projet pourrait être considéré comme pertinent s'il s'inscrivait dans une perspective socio-économique du

territoire qui soit pensée et qui soit lisible. Derrière, ce sont des questions, comme « Il ne faudrait pas que ce projet obère la dynamique touristique » ou encore « Il ne faudrait pas que ce projet puisse impacter notre agriculture ». C'est ici une condition qui appelle un travail sur ce sujet. L'autre condition est une demande afin d'avoir des informations et d'avoir une analyse de type « S'il n'y avait pas du tout ce projet versus s'il y avait ce projet, que pourrions-nous gagner ou perdre de manière globale ? » et donc le penser, le partager et le discuter. L'autre condition est que pour que le projet puisse être pertinent, il faudrait aussi qu'au niveau du territoire, soit pensé l'accueil des nouveaux habitants et des nouvelles familles, avec tous les services que cela demande. Je pense aux services publics avec les écoles, les hôpitaux et l'habitat. Aussi, avec cette demande, d'arrêter déjà les fermatures. Il y a également une condition qui concerne la ligne de chemin de fer. J'ai déjà parlé des financements et évidemment, l'une des premières conditions que je n'ai même pas écrites, est le fait qu'il faudrait déjà trouver des financements si la ligne devait être rénovée. Là, c'est aussi une expertise. Cela supposerait-il de faire passer du fret sur cette ligne ? Dans quel état est-elle ? Quel patrimoine a-t-elle et que voulons-nous conserver ? La dernière condition que nous retrouvons dans les cahiers d'acteurs et qui concerne ce territoire est cette préoccupation concernant l'eau, à savoir ce que cela supposerait s'il y a ce projet sur ce territoire, et notamment en cas de sécheresse, s'il n'y a pas assez d'eau pour tout le monde. Enfin, quelques conditions qui concernent également le projet et qui sont demandées dans les cahiers d'acteurs, comme des études sérieuses et complètes sur un certain nombre de sujets, dont la biodiversité, les nuisances sonores, les déchets et autres. Il y a vraiment un panel très large qui est demandé. Il y a également cette instance dont je vous parlais tout à l'heure, qui est l'instance locale. Aussi, une condition qui concerne l'optimisation des process et des consommations, notamment des consommations d'eau et des consommations d'énergie, ainsi que le coût carbone. Des pistes sont proposées dans certains cahiers d'acteurs. Aussi, la condition des recrutements et des formations locales, des emplois, le besoin de prévoir dès maintenant l'après-mine qui ne pense pas quand le projet sera fini, mais qui doit se penser maintenant. Il y a une demande de pouvoir se projeter aujourd'hui. Aussi, une demande qui est faite sur le fait qu'Imerys puisse contribuer de manière concrète à une filière globale, celle dont je parlais tout à l'heure qui est la filière intégrée.

Les rédacteurs des cahiers d'acteurs veulent-ils bien me rejoindre pour que la salle puisse les questionner ? Il y a peut-être des demandes de compléments et des échanges. Vous disposez d'une minute maximum par structure si vous souhaitez compléter mes propos avec des choses importantes que j'aurais oubliées. Je vous laisse vous présenter.

M. Bruno JACQUEMIN – A3M

Bonjour. Je suis Bruno JACQUEMIN. Je suis le délégué de la filière mines métallurgie en France. Merci de nous donner l'occasion d'échanger et de pouvoir répondre à vos questions sur un sujet qui, dans notre société, a malheureusement été écarté depuis trop longtemps. Cela fait trop longtemps que nous avons oublié ce qu'était l'industrie minière et métallurgique. Je voudrais juste rassurer en deux points. Lorsque je vois les enjeux que vous avez cités sur la filière globale et le recyclage, ce sont des sujets qui sont déjà pris en compte par la filière. Concernant la filière française de production d'extraction de métaux pour la transition énergétique avec la transformation des produits pour batteries et la fabrication de batteries, nous sommes dessus et nous sommes en train de le faire. Nous pouvons déjà vous garantir que cela va avoir lieu. Il y a aussi le recyclage. Simplement rappeler que l'industrie des métaux, c'est une industrie du recyclage. Par définition, les métaux sont recyclables à l'infini. Ne pas recycler des métaux, pour un industriel, c'est une connerie. Pardonnez-moi l'expression qui est un peu triviale. Bien sûr que le recyclage est déjà parfaitement entendu et c'est un gros enjeu que nous avons devant nous.

Mme Claire BOUTELOUP – CPDP

Merci.

M. Claude BARBIN – CCI Allier

Bonjour. Je suis président de la Chambre de commerce du Puy-de-Dôme, en synergie avec Jean-Claude PEROT qui est le président de la Chambre de commerce de l'Allier et je suis le premier vice-président Auvergne-Rhône-Alpes, soit la synergie Chambre de commerce Auvergne-Rhône-Alpes.

M. Pierre GUILLAUMIN – France Insoumise

Bonsoir. Je suis conseiller régional France Insoumise. À la fois au niveau local dans le département, après beaucoup d'auditions d'experts et d'association au niveau national également, nous avons produit un cahier et nous sommes à disposition pour répondre à toutes vos questions. Nous sommes, en l'état, contre ce projet.

Mme Claire BOUTELOUP – CPDP

Merci.

Mme Ysaline JEAN-JACQUES – France Nature Environnement National

Bonsoir à tous et à toutes. Je suis cheffe de projet pour France Nature Environnement National. Je tiens d'abord à vous remercier pour cette synthèse des cahiers d'acteurs qui est quand même très complète. Merci beaucoup. Nous avons rédigé, au sein de la fédération, trois cahiers d'acteurs, avec un cahier d'acteurs pour France Nature Environnement à l'échelle nationale et aussi deux autres cahiers d'acteurs pour FNE Auvergne-Rhône-Alpes et FNE Allier. Je laisserai Michel en parler dans un moment. Je voulais juste souligner deux points qui n'ont pas forcément été abordés qui me semblent très importants et qui sont d'ailleurs présents dans notre cahier d'acteurs, notamment sur l'aspect un peu plus global du projet et les conditions pour que ce projet se réalise dans de bonnes conditions s'il devait se réaliser, puisque je rappelle que nous sommes toujours dans l'hypothèse. Le premier point, c'est que pour qu'il y ait une politique efficace de sobriété et de recyclage, pour nous, c'est important et c'est essentiel qu'il y ait une concertation avec les citoyens et les citoyennes. Aujourd'hui, ce débat autour de la relance minière est un débat qui dépasse le cadre de ce projet aujourd'hui et c'est un débat démocratique qui doit être mené sur les conditions d'exploitation des ressources de notre sous-sol qui, je le rappelle, sont un bien commun reconnues légalement. Le deuxième point que je voulais aussi préciser est qu'en amont de cette politique de sobriété et de recyclage qui a été présentée, il est essentiel pour nous de questionner nos besoins et notre mode de consommation des métaux puisqu'au final, c'est le problème. Si aujourd'hui, nous sommes amenés à toujours ouvrir de nouvelles mines en France et partout dans le monde, c'est parce que nous consommons énormément de métaux et nous sommes amenés à avoir une consommation exponentielle pour l'avenir. Il faut donc que nous questionnions tout cela au regard des limites planétaires.

Mme Claire BOUTELOUP – CPDP

Nous retrouvons cette idée dans plusieurs cahiers d'acteurs. Je me permets de la reformuler différemment aussi pour ouvrir du débat. Ce que j'ai retenu est de savoir s'il est opportun de développer des projets miniers et industriels si les voitures ne sont pas légères, s'il n'y a pas de tri de batteries, si les voitures ne sont pas réparables et autres. Ce sont toutes les conditions.

Mme Ysaline JEAN-JACQUES – France Nature Environnement National

Nous sommes également disponibles pour répondre à toutes vos questions.

M. Michel JARRY – France Nature Environnement Auvergne-Rhône-Alpes

Je suis Michel JARRY pour le FNE Auvergne-Rhône-Alpes. Nous représentons 70 000 adhérents et 263 associations. Je tenais avant tout à remercier et à féliciter la CNDP pour son travail formidable et qui est peut-être mis à mal par la loi de simplification du gouvernement. Je voulais m'adresser aux gens d'Imerys pour demander s'ils étaient d'accord avec les lois de simplification du gouvernement, parce qu'il me semble que cela irait à l'encontre de la mine responsable que vous voulez porter. Nous avons vu, avec la présentation des lycéens, qu'il était tout à fait important qu'il y ait un débat citoyen qui se place à ce niveau-là. J'ai plus de questions que de réponses à apporter. J'ai des questions au niveau de l'eau parce qu'à mon avis, le dossier du maître d'ouvrage n'est pas tout à fait clair à ce niveau-là.

Mme Claire BOUTELOUP – CPDP

Je vous invite à soulever les points qui n'ont pas encore été dits.

M. Michel JARRY – France Nature Environnement Auvergne-Rhône-Alpes

Il y a l'énergie et les déchets, entre autres. Il y a tout un tas de questions que je voudrais bien poser par la suite pour éclaircir un petit peu le débat.

M. Luc FAURE – Collectif des Riverains de Saint-Bonnet

Bonsoir. Je suis Luc FAURE, membre du collectif de Saint-Bonnet-de-Rochefort. Avant que vous posiez des questions, je veux vous en poser une. Qui, dans cette salle, accepterait d'avoir une usine à 350 mètres de sa maison, avec le bruit, la vue, la poussière et autres ? D'autre part, on nous fait miroiter des tas d'emplois, mais nous nous apercevons aujourd'hui que des centaines de milliers d'emplois ne sont pas pourvus. Qui les pourvoit ?

Mme Diera GONIN – France Travail Montluçon

Bonjour. Je suis Diera GONIN. Je suis la directrice de France Travail Montluçon. C'est l'un des bassins qui va effectivement être impacté par le projet qui est porté par Imerys. Nous nous préoccupons aussi de ressources, mais plutôt de ressources humaines. Ce qui nous intéresse aujourd'hui, c'est déjà de commencer à réfléchir en termes de compétences attendues et en termes d'attractivité des métiers, parce que nous avons parlé tout à l'heure d'une culture industrielle, mais cette culture reste à réactiver pour la majorité du public. Nous travaillons bien sûr à la question du recrutement. Je vais passer la parole à ma collègue qui représente France Travail Allier.

Une intervenante – France Travail Allier

Bonjour. Contrairement à Diera, je suis chargée des partenariats au sein de la direction départementale de France Travail Allier. Comme vous avez pu le constater, Pôle Emploi est devenu France Travail pour la simple et bonne raison que nous renforçons notre partenariat. J'ai cru apercevoir tout à l'heure Monsieur le Président du Conseil départemental qui est l'un de nos principaux partenaires, ainsi que la Chambre de commerce. Nous allons nous attaquer à tout ce qui est remonté comme étant des problématiques périphériques que sont les écoles, la garde d'enfants et le logement pour les populations qui vont être formées, adaptées et recrutées par les collègues parce que ce sont des freins périphériques qui vont faire que nous allons devoir travailler avec nos partenaires, que ce soit la CAF, la Sécurité sociale, l'ARS et l'Éducation nationale pour l'implantation des écoles. C'est une offre de service très globale qui fait que nous travaillons en partenariat avec les acteurs concernés.

M. David RAVEZ – The Shifters Auvergne

Bonsoir. Nous sommes David RAVEZ et François GABRIELLI. Nous sommes membres des Shifters Auvergne, suite au Shift Project de

Jean-Marc JANCOVICI. Nous nous sommes occupés de la problématique carbone du sujet et nous serons ravis de répondre à vos questions.

Mme Claire BOUTELOUP – CPDP

Nous avons d'ailleurs une question sur le tchat. Je vous la pose tout de suite. Ainsi, vous pourrez répondre tout à l'heure. C'est sur le rétrofit. David, veux-tu la poser ?

M. David CHEVALLIER – CPDP

Oui. « Personne dans ce débat n'évoque le rétrofit électrique des camions. C'est pourtant une activité où les leaders français sont installés en Auvergne-Rhône-Alpes ».

Mme Claire BOUTELOUP – CPDP

Vous avez quelques minutes pour y réfléchir en attendant que l'on finisse le tour.

Mme Cécile POULY – Préservons la Forêt des Colettes

Bonsoir. Je suis Cécile POULY pour « Préservons la forêt des Colettes » et « Stop Mines 03 » dont le cahier d'acteur n'a pas été validé, mais que je représente également. Je fais partie de ces personnes qui se sont, selon la montagne, il y a exactement un an, assises sur ce gisement et qui n'estiment pas en être chanceux. Ceux qui disent que c'est une chance ne sont soit pas assis dessus, soit ne sont pas conscients de l'ampleur de ce projet, soit peut-être bien les deux ou hypocrites, mais je n'ose pas y croire. Effectivement, ce projet hypothèque pour longtemps les ressources et les services écosystémiques dont bénéficie notre territoire, en particulier notre magnifique forêt des Colettes, mais également cette ressource en eau si vulnérable des bassins versants de la Sioule et du Cher qui sont largement éprouvés, et dans un contexte où le partage de l'eau est déjà une problématique exacerbée.

Mme Claire BOUTELOUP – CPDP

Avec une question qui est finalement comment développer une économie décarbonée sans détruire l'environnement ou comment voulons-nous le faire ?

Mme Cécile POULY – Préservons la Forêt des Colettes

Je ne voudrais pas que vous croyiez ici que nos motivations ne sont que des motivations d'habitants du territoire égocentriques qui s'opposent au bien commun. Aujourd'hui, ce projet, comme vous l'avez dit, sert un modèle économique obsolète et toxique qui ne permet pas de contenir le dérèglement climatique dans les 2 degrés du rapport du GIEC et qui ne permet même pas simplement de garantir l'habitabilité de la Terre à court terme. J'imagine que vous êtes tous parents ici.

J'aurais un dernier sujet qui est plutôt une question ouverte. En particulier, je vois ici présents dans la salle, des représentants des pouvoirs publics de mon département. À notre avis, ce projet autorise l'accaparement des ressources naturelles de notre territoire à une poignée d'investisseurs à notre droite, permettant à une autre poignée de personnes favorisées qui ne sont définitivement pas les habitants de la Beauce de s'offrir des berlines électriques tout en étant sous perfusion massive des pouvoirs publics, avec subventions, crédits d'impôt, garantie de la dette et financement de réfection des infrastructures. En cela, ils participent à l'action toujours plus prégnante des inégalités sociales et se fera, je l'imagine, au détriment du financement des mesures d'adaptation de notre gentil territoire au changement climatique. Merci. La question est de savoir qu'en pensent les pouvoirs publics de mon territoire, de cibler des financements publics vers un investisseur qui s'appelle Imerys et ses probables futurs partenaires au détriment d'un argent qui pourrait être mis pour financer les modalités d'adaptation de nos territoires au changement climatique qui, de toute façon, est inexorable.

M. Laurent INDRUSIAK – Union Départementale CGT Allier

Bonsoir. Je suis secrétaire général de l'Union départementale CGT de l'Allier. Lors de la première réunion d'ouverture à Moulins, j'avais dit que mon organisation avait fait le choix de ne pas émettre un avis tranché et d'essayer de se forger un avis à partir des débats. Je félicite la Commission du débat public et la tenue des débats. Cela nous a éclairés beaucoup en tant que citoyens que nous sommes dans notre organisation et cela nous a permis de pouvoir déposer un cahier d'acteurs. J'ai entendu que certains pensaient que la CGT serait un soutien inconditionnel au projet. C'est aujourd'hui assez loin de ce qu'est la CGT. Nous portons aussi bien des enjeux majeurs comme la dimension sociale ou environnementale. Nous avons posé un certain nombre de questions sur la dimension environnementale et que d'autres se posent aussi, notamment sur la dimension de la gestion de l'eau qui est un sujet majeur. Puisque nous nous appelons la Confédération générale du travail, nous avons questionné sur la dimension sociale. Dans un département comme l'Allier, qui est touché de plein fouet par la destruction massive d'emplois industriels, par un taux de chômage qui est l'un des plus élevés de la région Rhône-Alpes-Auvergne, à des taux de paupérisation le plus élevé, l'arrivée potentielle de centaines, voire de quelques milliers d'emplois, ce n'est pas quelque chose que nous avons évacué d'un revers de main. Nous avons donc posé des questions. Nous avons été exigeants en termes de réponses aux dimensions d'emplois directs. Pour cette dimension, je pense que nous y voyons un peu plus clair. Il nous reste beaucoup de précisions à avoir sur la dimension des emplois indirects. La présentation faite le 14 mai à Servant n'a, pour nous, pas été satisfaisante sur cette dimension, comme j'ai déjà pu l'exprimer.

Un point pour nous qui est aussi essentiel comme l'une des colonnes vertébrales du projet est sa dimension de transport par le fer. C'est déjà beaucoup revenu dans les cahiers et les synthèses, mais nous posons vraiment la question. Il nous faudrait une réponse. Qui va financer la remise en état du réseau ferroviaire entre Montluçon et Saint-Bonnet-de-Rochefort ? Il nous faut arrêter cette partie de poker menteur entre la région, SNCF Réseau et l'État. Il faut financer, mais pas que pour faire passer le fret. Il faut aussi penser aux usagers, aux personnes qui prennent le train.

Mme Claire BOUTELOUP – CPDP

Un point majeur à clarifier rapidement.

M. Thierry GADAULT – Les Soulèvements de la Terre

Bonsoir tout le monde. Je suis Thierry. Je suis ici pour représenter Les Soulèvements de l'Allier, lutte contre l'artificialisation des terres, les projets de l'agro-industrie et l'accaparement de l'eau, tout en défendant un projet de société respectueux du vivant. Dans ce cadre, notre position est évidemment radicalement contre ce projet. Pour la plupart des questions et des positions qui ont été prises, nous les avons partagés et mentionnés dans notre cahier d'acteurs. Je voudrais quand même soulever un tout petit point supplémentaire ici. Nous parlons beaucoup du transport du minerai par le train. Le transport des matières premières qui vont servir aux différentes étapes des processus chimiques et de l'évacuation des produits finis et des déchets se fera évidemment par camions, mais nous ne parlons nulle part de cela ni encore moins de la proportion que cela va prendre. Je répondrai éventuellement à vos questions. Merci.

Mme Claire BOUTELOUP – CPDP

Oui. Les cahiers d'acteurs sont très riches en questions vraiment intéressantes et sont aussi nuancées en général, ce qui est également très intéressant, avec des conditions. Pour vous, c'est déjà un peu plus tranché. Je vous propose d'ouvrir un temps d'échange, avec des questions courtes et des réponses courtes pour avoir un maximum d'idées qui émergent. Vous pouvez aussi dialoguer avec les lycéens.

Nous ne voulions qu'ils restent si longtemps devant vous, mais ils sont là. Ils sont devant moi et sont prêts à échanger avec vous. Qui veut poser des questions ou exprimer des avis ?

M. David RAVEZ – The Shifters Auvergne

S'il n'y a pas de question, nous avons une réponse pour le rétrofit.

M. Étienne JOSSE – Intervenant dans la salle

Bonjour à tous. J'ai juste une question. Nous parlons de cahier d'acteurs. Je pense qu'il manque ce soir, et depuis les premières réunions du débat public, un acteur essentiel qui a un avis qu'il a donné régulièrement et qui est l'État. Où est l'État ? Où est la préfète de l'Allier ? Où sont les autorités de l'État ? Je ne les vois pas. Or, ils ont un avis. Ils l'ont donné. Si quelqu'un veut répondre, je suis preneur de la réponse.

Mme Claire BOUTELOUP – CPDP

Vous souhaiteriez donc un avis de l'État.

M. Étienne JOSSE – Intervenant dans la salle

Non. L'État a un avis et il l'a donné. La préfète de l'Allier a dit qu'elle était pour le projet. Bruno LE MAIRE a dit qu'il était pour le projet. Emmanuel MACRON a dit qu'il était pour le projet. Globalement, l'ensemble de la chaîne de décision de l'État a dit qu'il était pour, mais ils ne sont pas dans le débat.

Mme Claire BOUTELOUP – CPDP

Pouvez-vous lever la main afin d'avoir un aperçu d'où se trouvent les services de l'État, dans la salle ? D'accord. Vous pourrez prendre la parole tout à l'heure. Vous précisez qu'effectivement, préfetures et services de l'État sont différents. Nous pouvons prendre la réponse sur le rétrofit avant que je puisse redonner la parole.

M. David RAVEZ – The Shifters Auvergne

Concernant le rétrofit, les camions à hydrogène et les piles à combustible, pour nous, ce sont des *shifters* et du *shift*. La position de l'hydrogène est qu'il va falloir de telles quantités d'énergie pour le produire que nous l'évacuons sur la question des transports. Nous le réservons pour l'industrie et la chimie. Pour rappel, en termes d'ordre de grandeur, pour remplacer un haut fourneau en France, il faudra l'équivalent de la puissance d'un réacteur nucléaire. Cela nous donne déjà une idée de la puissance, de la capacité qu'il faudra produire. L'Académie des sciences a sorti un rapport très récent, alertant justement le gouvernement sur le fait que les prévisions annoncées étaient irréalistes. Pour la question du transport, cela ne nous paraît pas être quelque chose, en tout cas à date, de techniquement faisable.

Mme Claire BOUTELOUP – CPDP

Pourriez-vous expliquer pour tout le monde ce qu'est le rétrofit ?

M. François GABRIELLI – The Shifters Auvergne

Le rétrofit, c'est prendre un camion et enlever son moteur et son réservoir, puis remplacer par un moteur électrique, une batterie et un réservoir d'hydrogène. Le camion, à ce moment-là, fonctionne donc avec une pile à hydrogène qui permettrait localement de transformer l'hydrogène avec l'oxygène de l'air en électricité et avoir un moteur qui n'émet pas de carbone localement, mais il va falloir des montagnes astronomiques d'hydrogène pour cela. Il est bien évident qu'à l'échelle d'un pays comme la France, il vaudrait mieux réserver le peu d'hydrogène que nous serions en capacité de produire à des hauts fourneaux et à l'industrie plutôt qu'aux camions.

M. David RAVEZ – The Shifters Auvergne

Il faudra plusieurs millions de tonnes d'hydrogène. Cela dépend comment il est produit.

Mme Claire BOUTELOUP – CPDP

D'autres questions pour les rédacteurs des cahiers d'acteurs ou pour les lycéens ?

M. Pierre-François PICARD – Intervenant dans la salle

Bonjour. Pierre-François pour Préservons la forêt des Colettes, mais aussi à titre de citoyen. Il y a quand même, dans ce projet, quelque chose qui m'interpelle et j'interpelle les acteurs économiques. Nous avons l'impression que ce projet n'est en fait que la possibilité de donner des emplois sur un territoire qui est appauvri actuellement et qui est en situation difficile, mais à tout prix, y compris au détriment de l'environnement. J'ai entendu encore aujourd'hui qu'EDF envisage de changer les créneaux horaires des heures creuses et heures pleines, et de passer des heures creuses en pleine journée. Lorsqu'il y aura un monopole électrique, quelles seront les conséquences ? 10 % d'augmentation en mars et en février. L'année dernière, n'en parlons pas. D'autres sont annoncées. Lorsqu'il n'y aura que de l'électricité, qui va payer la facture ? Les habitants des territoires ? Quel est le projet derrière ? C'est effectivement permettre à certains de ramasser un peu le pactole, mais pour l'électricité, on m'a toujours dit que lorsque l'on utilise le grille-pain ou autre, c'est une aberration complète. Nous revenons donc 50 ans en arrière à utiliser l'électricité. Le nucléaire et l'énergie verte, parlons-en. Où est la logique de ce projet ? Ce projet électrique est imposé. Personne n'a rien demandé. Je n'ai pas demandé à passer à l'électrique. Personne ne l'a demandé. C'est un désintéret du territoire, mais des emplois également, au détriment de beaucoup de choses. J'aimerais avoir une réponse là-dessus, parce que nous continuons à aller droit dans le mur. Nous avons l'impression d'être comme avec le pétrole il y a 50 ans. Nous avons redécouvert l'électrique et ses bienfaits et nous y retournons donc en plein pot, mais non, car il y a d'autres alternatives aussi. La convention citoyenne de l'environnement imposée également proposée par le gouvernement MACRON est restée lettre morte. Il y a donc des enjeux financiers derrière. C'est clair et net.

Mme Claire BOUTELOUP – CPDP

Ce sont donc de l'électricité et des emplois, mais en contrepartie, pleins d'impacts.

Un intervenant dans la salle [01 :15 :55]

Sur la présence, ou plutôt l'absence de l'État, même si des services sont là, les représentants de l'État et de la politique et des choix fondamentaux de l'État ne sont pas là, ce qui est un vrai problème. À quel moment allons-nous débattre des grands choix et des règles sur l'énergie de demain, sur la bifurcation et sur la gestion des communs, comme l'eau, l'air et les sous-sols ? À quel moment ces choix fondamentaux vont être mis en avant, débattus par les citoyens et que nous ayons des décisions collectives prises ?

Mme Claire BOUTELOUP – CPDP

Votre première question est de savoir à quel moment nous aurons un débat avec l'État, notamment sur cette orientation globale ?

Un intervenant dans la salle [01 :16 :58]

Oui, et à quel moment nous avons décidé de faire 700 000 SUV en France ? Même l'Assemblée nationale n'a pas été associée à quelques débats que ce soit. Aujourd'hui, on nous présente a posteriori un projet hors sujet. Je le dis comme je le pense. Il est porté par des intérêts privés. Ils font leur job. Très bien, mais ce qui m'intéresse, c'est l'intérêt commun et ce n'est pas du tout les intérêts particuliers qui vont saloper le paysage et qui ne vont pas répondre aux grands défis d'aujourd'hui, notamment sur la bifurcation écologique.

Mme Caroline BERTELS – Intervenante dans la salle

Bonsoir Caroline BERTELS pour Les Soulèvements de l'Allier. Je voulais d'abord faire une première remarque et dire que Les Soulèvements de l'Allier ne sont pas les seuls à avoir un avis tranché sur la question pour ou contre l'implantation d'une mine de lithium, ici dans l'Allier. Je voudrais aussi parler des conséquences corollaires à l'installation d'une mine de lithium, au développement des batteries et au développement du parc automobile électrique. J'ai reçu moi-même ce matin, dans ma boîte aux lettres, un courrier émanant de la mairie et précisant qu'il allait y avoir, dans ma commune, l'implantation d'un nouveau parc photovoltaïque d'une quarantaine d'hectares. Étant assez alertée par la question, je suis allée regarder, sur le site de la DREAL, l'avis qui avait été rendu et j'ai été assez stupéfait de voir qu'il y avait un très grand nombre d'avis qui avaient été rendus pour un très grand nombre de projets d'implantation de parc photovoltaïque dans la région. Ce qui veut dire que non seulement nous abîmons la faune, la flore et l'environnement par l'implantation de la mine de lithium, mais aussi par l'implantation de ce dont le lithium aura besoin, c'est-à-dire de l'électricité, et donc de tous ces parcs qui viennent abîmer, en tout cas chez moi, ce magnifique bocage bourbonnais que nous aimons beaucoup et d'autres paysages encore qui vont être abîmés à cause de cela. Je pense qu'il y a des choix à faire. Nous ne pouvons pas penser la mine de lithium toute seule. Il faut penser aussi à toutes les conséquences qui l'entourent.

Mme Claire BOUTELOUP – CPDP

Vous êtes nombreux à soulever la question des choix globaux et de l'empreinte globale du projet.

Un intervenant dans la salle [01 :19 :41]

Ce qui est intéressant dans ce débat et dans cette action que nous menons pour savoir de quoi il est question, ce sont les quantités qui sont nécessaires pour faire des batteries de voiture électrique et pour faire la transition énergétique. Nous ne savons pas bien si ce sont 600 000 mètres cubes d'eau qui sont nécessaires par an pour pomper dans la Sioule ou 12 millions de mètres cubes d'eau parce que ce n'est pas clair dans le DMO. Nous voyons qu'au niveau de l'électricité, à moins que je me trompe dans mes calculs, cela nécessite une tranche de centrales nucléaires. Pour le gaz, c'est à peu près le même niveau de 495 gigawatts par heure. Nous avons besoin de 420 000 mètres cubes de produits chimiques pour produire tout cela. Nous avons également besoin de transport. Cela fait que nous prenons conscience aussi de ce que veut dire la transition énergétique, ou si la transition énergétique sont ces quantités monstrueuses, mais je parle pour moi, parce que je ne suis pas dans les mines et je ne suis pas acteur dans les mines. Je n'ai donc pas l'habitude de manipuler ces quantités, mais cela fait vraiment des quantités énormes.

Madame, vous parliez de panneaux photovoltaïques partout. Il y a les zones d'accélération des ENR qui sont en place, avec effectivement des panneaux photovoltaïques partout, des éoliennes partout, de l'hydroélectricité aussi et de la méthanisation, tout cela pour faire du gaz et de l'électricité. Sans sobriété, sans réfléchir à un autre modèle de transport, un autre modèle d'utilisation d'énergie, nous ne nous en sortirons pas et la transition énergétique ne sera qu'une transition industrielle, comme je le disais la dernière fois, et pas tellement une transition énergétique. Une véritable transition énergétique serait autre chose. Nous, FNE, soutenons vraiment massivement la transition énergétique et écologique.

Mme Claire BOUTELOUP – CPDP

D'accord. Je vous fais tout le temps des signes pour aller plus vite, parce que ce qui me préoccupe est qu'au milieu de la réunion, vous puissiez avoir le temps d'échanger par table. C'est vraiment ce qui me

préoccupe. L'idée est que vous puissiez utiliser tout ce que l'on se dit ici plus tard. Vous aviez donc besoin de préciser des choses sur l'eau.

M. Hubert CONSTANCIAS – Intervenant dans la salle

Bonjour. Je suis Hubert CONSTANCIAS pour France Nature Environnement du département du Puy-de-Dôme. Nous avons parlé de l'État tout à l'heure, mais je voudrais savoir s'il y a des députés ou des sénateurs dans la salle parce que ce sont quand même eux qui votent les lois. C'est un peu dommage parce que je ne vois pas de mains se lever. Je trouve que cela est vraiment regrettable et qu'ils ne font pas leur boulot. Je m'excuse, mais c'est comme ça. Les questions que nous pouvons avoir également peuvent concerner les transports. Lorsque nous parlons de souveraineté, la souveraineté passe par la sobriété. Tout ce que nous ne consommons pas en énergie, c'est ce que nous avons économisé et c'est de la sobriété. Or, les transports aujourd'hui, quel plan au niveau national est prévu pour une sobriété des transports, notamment au niveau d'un grand plan de développement du rail ? Lorsque nous savons que, dans notre département, il y a déjà trois lignes où les gens se battent pour leur réouverture, avec la ligne Hyères-Saint-Etienne que nous avons arrêtée au moment où la Grande Région a mis son siège social à Lyon et où nous avons supprimé la ligne pour y aller. C'est quand même extraordinaire. Au niveau SNCF, il y a un autre projet où depuis des années, les gens se battent aussi, entre Billom et Chignat pour éviter de passer par Cournon. Ce n'est toujours pas ouvert. La troisième est la ligne du Mont-Dore. Ce sont donc trois lignes SNCF sur lesquelles les gens se battent pour la réouverture. Jusqu'à présent, pas de réponse sérieuse ni d'un côté ni d'un autre.

Aussi, quel est le plan de ferroutage pour le transport des marchandises ? Dans un camion, combien va-t-il falloir de batteries ? Un camion n'est pas une simple voiture. Cela demande une énergie considérable pour circuler. Là-dessus, aucun plan au niveau national n'est prévu pour le transport des marchandises. Comment pouvons-nous accepter, lorsque nous parlons effectivement de conditions pour un projet acceptable ? Pour que le projet soit pertinent, il faut d'abord avoir ces plans.

L'autre élément important aussi est de penser aux générations futures. Allons-nous faire comme le pétrole où nous avons gaspillé la moitié du pétrole en un demi-siècle ? Y aura-t-il encore du lithium dans 50 ans si nous ne prenons pas ces précautions, à la fois de recyclage et de sobriété ? J'ai un dernier point par rapport aux salariés. Nous sommes sur du granite. Le granite est radioactif. Il y a du radon. Il est prévu une exploitation en galerie et non pas en surface. Cela veut dire que pour le radon qu'il y a dans ces galeries, il faut énormément de systèmes de ventilation et je ne suis pas sûr que nous réussissions à tout évacuer. La santé des salariés qui y travailleront est aussi quelque chose d'essentiel que nous devons prendre en compte. Merci.

Mme Claire BOUTELOUP – CPDP

Nous sommes déjà sur le temps suivant. Nous voulions ouvrir un temps sur les avis et positionnements. Ici, nous avons un peu tout mélangé avec des questions et des avis, mais c'est très bien comme cela. Monsieur, avez-vous une question ?

M. Gérard CHARNET – Intervenant dans la salle

Oui. Bonsoir. Une question courte qui s'adresse particulièrement à Monsieur BARBIN. Dans la présentation générale, il y a un instant, je n'ai pas entendu la position du monde consulaire et en particulier celle des Chambres de commerce et d'industrie.

M. Claude BARBIN – CCI Allier

Merci, Monsieur, de me donner l'occasion de vous donner notre position. C'est une position, comme vous l'avez comprise, d'un binôme à la Chambre de commerce de l'Allier, la Chambre de commerce du

Puy-de-Dôme, Clermont-Ferrand en métropole. J'ai le bonheur d'en être le président sur le territoire du Puy-de-Dôme et étant premier vice-président Auvergne-Rhône-Alpes, je porte la parole de mes collègues. Pour nous, nous sommes favorables à ce dossier. La mission d'une Chambre de commerce est d'accompagner le développement au regard de sa charte. Je suis élu depuis sept ans. Dans la charte de notre Chambre Auvergne-Rhône-Alpes. La logique de développement durable est complètement inscrite. Au-delà de cela, je suis attentif, depuis sept ans, sur ce territoire, de porter la réalité de cet engagement. Je préfère, plutôt que de vous faire des incantations, me recaler sur des expérimentations. Ce territoire, si je parle du Puy-de-Dôme, peut se définir avec une partie industrielle qui est Riom et la partie de la Limagne et des Combrailles dans laquelle se trouve le projet. Ensuite, vous avez le territoire de Tiers, d'Ambert, de Clermont et de l'Issoire. La particularité de l'ensemble de ces territoires est qu'ils sont particulièrement industriels. Au moment où j'ai pris la présidence, dans la logique de ce développement durable, nous avons créé le sujet qui nous intéresse tous – et je vous rappelle que les Chambres de commerce sont votre tiers de confiance – un service de l'État qui est géré par des chefs d'entreprises. Nous avons pris à bras-le-corps le dossier de l'eau et le dossier de l'eau avec des industriels qui consommaient de l'eau et qui en ont gaspillé. À partir de ce moment-là, nous avons réuni d'abord des grandes entreprises qui étaient les plus consommatrices. Nous avons réuni des entreprises sur chacun des territoires que je vous ai évoqués. Sanofi est devenu EUROAPI sur le territoire d'Ambert.

Mme Claire BOUTELOUP – CPDP

Il faut vraiment que nous avancions.

M. Claude BARBIN – CCI Allier

Madame, il me semble que le sujet de l'eau, et pour vous tous, est le sujet le plus important. À un moment donné, je pense qu'il est important de vous dire que ce club de l'eau a travaillé avec ces grandes entreprises pour faire en sorte de passer à une consommation qui était quasiment de 70 % à aujourd'hui ne plus extraire de l'eau et vivre en circuit fermé, ce qui est le cas d'EUROAPI à Ambert et de Constellium à Issoire. Cela veut simplement dire que l'expérience et l'expérimentation que nous avons eue est une expérience que nous pouvons valider avec le projet que vous avez sur votre territoire. Également, nous avons signé une convention avec l'Agence de l'eau pour passer de ces grandes entreprises à des PME et des TPME pour leur donner la façon de gérer l'eau. Dans le projet, si nous le soutenons, nous avons demandé à Imerys de signer une convention avec eux pour surveiller l'ensemble de ces points et de faire le même accompagnement que nous avons fait avec les industriels sur le Puy-de-Dôme, avec Imerys et avec son projet.

Mme Claire BOUTELOUP – CPDP

De vraies exigences et de réels progrès ces temps-ci. Il y a une question quand même sur la présence de l'État. Si vous pouvez nous clarifier les choses en une minute. Merci beaucoup.

Intervenante dans la salle

Bonsoir à tous. En effet, il a souvent été reproché à l'État de ne pas être présent. Nous sommes présents à toutes les réunions, que ce soit la DDT ou la DREAL. Je suis la préfecture. Il y a tout le temps quelqu'un de la préfecture. Que ce soit la DDT ou la DREAL qui sont présents ici ce soir, ce sont des services instructeurs de la préfecture, mais la préfecture représente l'État comme la DREAL ou la DDT peuvent la représenter. À toutes les réunions, il y a eu des représentants de la préfecture. Je sais que vous demandez Madame le Préfet. Elle a fait le choix de ne pas venir « perturber » le débat dès le départ. Cela n'empêche qu'elle pourrait participer sur la fin du débat. Il pourrait y avoir sa présence.

M. Mathias BOURRISSOUX – CNDP

Excusez-moi. Ne nous lançons pas une partie de ping-pong sur ce sujet que nous réaborderons d'autant plus tout à l'heure. Je vous prie de bien vouloir faire court sur ce point. On entend les attentes, on entend la réponse et nous y revenons tout à l'heure parce que c'est un point important de la dynamique du débat en cours que d'interpeller l'État et de relever parfois des absences. Nous reviendrons sur ce sujet tout à l'heure.

Intervenante dans la salle

D'autant que Madame le Préfet est au courant des attentes. Nous lui en avons fait part, ainsi que Monsieur BOURRISSOUX.

Mme Claire BOUTELOUP – CPDP

Merci de cette clarification. Dernière prise de parole.

Un intervenant [01 :30 :58]

Juste pour remettre un peu en perspective l'image de cette industrie minière et métallurgique qui est toujours présumée coupable, souvent par méconnaissance. Je serais ravi de pouvoir échanger avec les uns et les autres autour de cette table ce soir pour vous donner les explications ou répondre aux questions que vous poserez. Juste une remarque. L'exploitation aujourd'hui du fossile, c'est 15 milliards de tonnes chaque année sur la planète. Évidemment, cela ne se recycle pas. L'exploitation des métaux pour la transition énergétique, c'est à peu 15 à 20 millions de tonnes à horizon 2050 que nous allons recycler à 100 %. Vous voyez la différence de nature. Ce que je vous raconte est prouvé scientifiquement avec des études que je pourrais largement vous communiquer si cela vous intéresse. Il faut donc arrêter d'imaginer que cette industrie de la mine et de la métallurgie est une industrie qui a tous les torts. Elle a une empreinte environnementale comme toutes les industries, mais elle est plutôt moins consommatrice d'énergie, moins émettrice de gaz à effet de serre, et moins consommatrice d'eau que beaucoup d'autres industries dans le monde.

Mme Claire BOUTELOUP – CPDP

Merci encore aux lycéens. Merci aux rédacteurs de cahiers d'acteurs actuels, mais futurs aussi, puisque vous pouvez faire part de vos cahiers d'acteurs jusqu'à la fin du débat. Évidemment, tout citoyen peut contribuer jusqu'à la fin du débat. Nous passons à la séquence suivante.

M. Mathias BOURRISSOUX – CNDP

Oui. Merci. Nous vous invitons à vous réinstaller aux tables. Merci beaucoup pour vos contributions, pour la richesse et le travail argumenté que vous allez livrer pour rédiger vos cahiers d'acteurs, encore une fois en libre disposition aujourd'hui à l'accueil, sur les tables en sortant et toujours diffusés sur le site du débat. Nous ne manquerons pas de rappeler leur existence jusqu'à la fin. Nous voulions quand même marquer un temps sur les cahiers d'acteurs, mais aussi sur le projet en général. Comme cela a été dit par Claire, nous l'avons largement devancé puisqu'un certain nombre de questions ou surtout de positions qui venaient depuis la salle parlent du projet en général. Nous allons peut-être relayer une ou deux questions du tchat YouTube qui permettent de revenir à cette échelle du projet général, puis nous prendrons encore cinq minutes dans la salle pour voir s'il y a des questions, des interpellations ou des avis qui portent de manière assez libre sur le projet et sur ce que vous avez entendu jusque-là dans le débat. Ensuite, nous ferons la transition. Je passe la parole à David qui assure aujourd'hui le suivi du tchat et de ce qui s'y déroule, des interpellations qui y passent tout à fait.

M. David CHEVALLIER – CPDP

Nous en avons quelques-unes par le tchat. « On ne sait trop que les contrôles de l'État sont indigence. S'ils étaient sérieux et suffisamment nombreux, nous aurions pu éviter la catastrophe de Lubrizol.

Concernant les camions, le nombre de batteries pour acquérir la puissance nécessaire va être phénoménal, sans compter leur poids accru. Où est la pertinence ? Quid des micas et des solutions chimiques, neutralisation à la chaux et teramine ? Que deviennent les eaux usées de l'extraction ? »

M. Mathias BOURRISSOUX – CNDP

Nous notons des questions qui sont assez techniques et qui relèvent aussi des procédés mis en œuvre. Aujourd'hui, vous l'aurez noté, pour l'instant, Imerys n'est pas à la tribune. Aujourd'hui, nous ne sommes pas sur une réunion d'approfondissement des enjeux techniques du projet. Il y a encore bien du temps pour pouvoir le faire sur les réunions qui viendront. Ce que je vous propose est de consigner, comme nous le faisons à chaque fois, l'ensemble des questions qui seront redirigées vers Imerys sur les temps dédiés qui viennent sur le mois de juin, et que nous puissions nous concentrer aussi sur des interpellations et des avis libres depuis la salle. Pour ce qui est des questions, nous en avons déjà énormément, mais peut-être que vous voulez encore formuler des avis. C'est le moment pour aujourd'hui. S'il y a des prises de parole depuis la salle, levez la main et nous vous adresserons le micro.

Ensuite, nous passerons la parole à Madame DEUDON qui est avec nous depuis Zoom puisqu'elle ne pouvait pas être présente physiquement avec nous. Elle est déléguée générale de l'Association des communes minières. Cela nous paraissait intéressant que cette association puisse aussi avoir son regard sur le débat en cours, puisque c'est quand même assez enrichissant de voir comment des interlocuteurs qui portent la voix des communes minières vivent ce débat sur un projet minier.

S'il n'y a pas de demande depuis la salle, nous allons attendre que d'autres personnes qui n'auraient pas eu la parole jusque-là la sollicitent, ainsi que les institutionnels, s'ils le souhaitent.

Caroline – Intervenante dans la salle

Bonjour. Je n'ai peut-être pas très bien suivi l'ordre de vos consignes. Il y a un point que j'ai retrouvé évoqué nulle part alors qu'il a déjà été évoqué sur d'autres réunions, me semble-t-il. Cela concerne la question des activités touristiques. Je pense que ce serait à prendre en compte dans les volumes d'emplois. Quelle perte d'emplois sur l'activité touristique peut amener l'existence de la mine ? Cela a déjà été dit, mais j'ai remarqué que le terme n'est pas revenu quelque part.

M. Mathias BOURRISSOUX – CNDP

Il me semble que cela a été mentionné tout à l'heure par Claire comme étant l'un des retours des cahiers d'acteurs. Effectivement, vous avez raison de souligner que cela a déjà été soulevé en réunion. Il y a eu quelques interpellations allant dans cette idée que d'avoir, de manière prospective, des études permettant de connaître l'impact que pourrait avoir le projet sur l'activité touristique, à la hausse comme à la baisse.

M. Claude RIBOULET – Intervenante dans la salle

Bonsoir. Je suis Claude RIBOULET, président du Conseil départemental de l'Allier. À titre personnel, j'ai participé à la première réunion de lancement. Je participe à celle-ci de bilan intermédiaire du débat. Ce que je peux vous dire tout de suite, c'est que le Conseil départemental produira un cahier d'acteurs dans la seconde quinzaine du mois de juin. C'est une séquence que nous avons choisie. Nous avons considéré que de produire un cahier d'acteurs dès le début de la démarche du débat public aurait pu être prématuré et que de la faire sur la deuxième mi-temps du débat était aussi une manière, pour l'ensemble des élus du département – car j'ai aussi des collègues qui ont participé – que l'institution du Conseil départemental apporte sa contribution. Aujourd'hui, ce que je vais partager avec vous est aussi un avis et une position qui, pour partie, est celle du département et de sa majorité, et pour partie la mienne, mais à mi-parcours.

Ce que je souligne, c'est d'abord qu'un grand projet suscite forcément des grands débats et c'est plutôt bien. Si c'était un projet anecdotique, probablement que les débats auraient été aussi anecdotiques. Ce qu'ont pu partager avec moi les membres de la Commission du débat public, c'est aussi un débat qui a mobilisé beaucoup de participants, et plus qu'habituellement pour les débats qui sont organisés par la Commission. Je crois que tout cela est déjà très positif. Un grand projet, de grands débats, avec beaucoup de participation et de mobilisation. Cela a évidemment déjà été dit par les uns et par les autres, par les cahiers d'acteurs et des enjeux qui sont nationaux. Je ne vais pas me prononcer sur ces enjeux. Je ne dis pas que les sujets ne sont pas fondamentaux et importants. Je pourrais partager avec peut-être beaucoup d'entre vous des décisions qui ont été prises sans que nous ayons, les uns et les autres, le sentiment qu'un arbitrage démocratique a vraiment eu lieu. Quand bien même, nous n'aurions probablement pas donné le même choix démocratique de telle ou telle question, mais c'est une réalité qui dépasse les compétences du Conseil départemental. Par contre, il y a des enjeux territoriaux.

Pour le président du Conseil départemental, il y a un premier élément qui est majeur. C'est un projet qui est sur trois sites et trois sites bourbonnais. Il y aurait pu ne pas avoir de troisième site de transformation dans l'Allier. Aujourd'hui, le projet porte sur ces trois sites dans l'Allier. Je mesure bien que chacun des sites a des situations particulières, que l'approche, les préoccupations et les soucis ne sont pas les mêmes lorsque l'on est stricto sensu à la Beauce, quand on est sur la géographie de la plateforme de chargement ou quand on est à Montluçon dans un bassin qui a une autre culture historique industrielle dans le sud-ouest du département et que je connais forcément un peu mieux, puisque le bassin de Montluçon est le même. Trois sites, mais qui ont aussi un rayonnement et une diffusion hors du département. Avec certitude sur le Puy-de-Dôme et le Nord Puy-de-Dôme, sur sans doute la Creuse et l'est de la Creuse, peut-être même au-delà de la stricte géographie proche de l'implantation de ces trois sites-là. Évidemment, le président du Conseil départemental ne peut pas dire qu'il y a des enjeux d'activités économiques. Tout à l'heure, et c'était aussi le rôle des syndicats tout à l'heure ou d'autres, de rappeler que les fragilités sociales de ce territoire, sur les mauvais chiffres de l'emploi, sur des chiffres qui ne sont pas suffisamment réjouissants sur les revenus, sur des difficultés sociales. Lorsqu'il y a une activité économique et qu'elle génère de l'emploi, ce n'est pas quelque chose – et je reprends l'expression – que l'on balaye a priori d'un revers de main sans le regarder avec une attention un peu plus appuyée et attentive. Je pense qu'il y a également des enjeux en termes de démographie. L'Allier est un département qui est en déprise démographique. Le solde naturel est négatif depuis longtemps. Il y a moins de naissances que de décès. Si nous voulons consolider ou gagner de la population, sur ce côté-là, ce n'est pas si simple. Ce qui d'habitude permet de garder de la population ou d'en accueillir, c'est ce que nous appelons le solde migratoire. Combien de personnes quittent le département ? Il y a des tas de raisons, mais elles sont en général professionnelles. Combien de personnes viennent s'installer dans le département ? Pour des tas de raisons, mais elles sont en général également d'abord professionnelles. Il y a un enjeu démographique pour ce département.

Les centaines d'emplois directs et indirects, j'y reviendrai. Ce sont autant de familles potentiellement à accueillir, donc à loger. C'est un enjeu territorial. Ce sont des enfants à potentiellement scolariser, soit des écoles à préserver, d'une offre éducative qui est aussi portée par les communes et les intercommunalités pour les accueils de loisirs, le périscolaire et autres, de mobilité de ces salariés et futurs collaborateurs à venir. C'est donc un enjeu majeur qui relève aussi, pour moi, du périphérique de ce projet de mine de lithium.

Les formations ont été évoquées tout à l'heure. Je parlais de valeur ajoutée. Nous pouvons nous poser aujourd'hui la question de dire que,

ce qui nous est annoncé par le maître d'ouvrage en termes de technologie et d'ambition – je reviendrai sur ce point – que cela peut-il aussi apporter sur notre territoire en valeur ajoutée, de savoir-faire qui sont encore sans doute à développer, et je parle de savoir-faire technologique et industriel. Nous pourrions sans doute nous dire « Pourquoi ce ne serait pas l'Allier Bourbonnais qui pourrait être aussi le pionnier de tout ce que nous ne voulons pas ? » Ce sont des images réelles, soit anciennes, soit de ce qui se fait ailleurs dans le monde. Je pourrais très librement vous dire que ça, je n'en veux pas non plus, mais de ce que nous pourrions vouloir voir réussir et aboutir comme une nouvelle excellence, un nouveau modèle, une nouvelle référence de ce que peut être une industrie et singulièrement française. Si c'est dans l'Allier Bourbonnais, c'est sans doute quelque chose qui peut être intéressant à travailler ensemble.

Je vais aller un tout petit peu plus loin sur ce que j'appelle le périphérique. Excusez-moi de dépasser le temps habituel, mais je ne sais pas si je me réexprimerai de nouveau. Oui, il y a des enjeux environnementaux et sociaux qui vont encore être étudiés. Je n'aimerais pas être à leur place et des fois, je les ai chahutés. Je peux vous le dire, ils peuvent en témoigner. Je n'ai pas toujours été tendre avec eux. Demandez à Alan PARTE. Il est arrivé une ou deux fois où cela a été un peu viril. Je n'aimerais pas être avec eux parce qu'ils sont dans une phase de débats et de discussion avec vous toutes et tous, alors qu'ils sont dans une phase de projet où la copie n'est pas terminée et heureusement qu'elle n'est pas terminée, sinon, nous dirions « Pourquoi venons-nous débattre si tout est déjà bouclé et ficelé ? » Ils ont encore des étapes extrêmement importantes à franchir. Là, je botte en touche. Ce sera aux services de l'État d'être les services instructeurs et de vérifier que les études d'impact de faune, de flore, environnementales, d'eau, de sols, de pollutions diverses et variées sont bien suffisantes ou de demander de retravailler la copie. Je ne maîtrise pas, je ne suis pas ingénieur. Cette étape va venir. Ensuite, il y aura sans doute des étapes, non plus de débat public, mais d'enquête publique avec des procédures que nous connaissons bien, avec le tribunal administratif qui va désigner des commissaires enquêteurs, des permanences, des cahiers, des contributions et un avis qui a une dimension beaucoup plus formelle dans les procédures d'autorisation que cette procédure de débat qui est intéressante. Il y a donc encore du travail et des réponses sur lesquelles, moi-même, à travers moi personnellement et le département, nous demanderons au maître d'ouvrage d'apporter des précisions qui, à date, ne sont pas connues. Cela ne me choque pas que nous n'ayons pas toutes les précisions à date. Sinon, encore une fois, on nous ferait croire qu'un débat alors que la copie n'est pas aboutie. Par contre, il est évident qu'il faudra qu'à un moment donné, ces précisions soient abouties.

Concernant l'aménagement du territoire, je vais prendre un exemple et je vais vous le dire en toute transparence, comme je l'ai vécu. Concernant la fragilité de la ligne de train, c'est le projet Imerys qui me l'a fait comprendre. J'ai eu le sentiment qu'il y avait de la poussière cachée sous le tapis. Ce n'est pas que la question du fret, c'est aussi la question du transport de personnes, de voyageurs. Si ce projet peut accélérer et redéclencher les moyens financiers et techniques, nécessaires et indispensables pour que les trains roulent normalement, qu'ils soient des trains de transport de fret et pas que pour Imerys, mais aussi pour le reste, pour des voyageurs, et que l'on peut repenser au Bordeaux-Lyon qui pourrait à nouveau rouler – car c'est aussi mon rôle de rêver à des choses meilleures – je dis tant mieux si ce dossier peut être un accélérateur et un déclencheur de choses que nous avions perdues et que nous pourrions retrouver.

Comme je l'ai dit, il reste des étapes. Ce que je peux témoigner à votre endroit, c'est que l'ambition d'Imerys de vouloir monter un projet exemplaire, à date, n'a pas été trahie. Ils ont tenu, à mon égard, tous les engagements de cette ambition et je serai vigilant pour que cela continue, que cela perdure et ils le savent. Je veux vous dire enfin que

nous avons un rôle plus collectif à jouer avec des missions particulières, l'État, les collectivités, les citoyens, les associations, les communes. Ma conclusion est simple. Il y a un mot que j'ai beaucoup aimé tout à l'heure et qui m'a saisi, qui est la confiance. Il y a une expression qui dit tout. « La confiance se gagne en gouttes et se perd en litres ». Là, il y a un petit travail de goutte-à-goutte à continuer et il y a à éviter de perdre des litres. Plutôt que de pointer ce que je considérais comme des conditions d'échec, je pense qu'aujourd'hui, ce qui est plus stimulant, c'est de construire goutte à goutte les conditions de réussite collective et de viser la fierté de réaliser une excellence, de réaliser et de montrer un savoir-faire et un savoir-être français, auvergnat, bourbonnais. Cette ambition de fierté de porter un projet industriel qui puisse donner le ton et qui puisse faire regarder ensuite l'Europe et le monde entier vers ce que nous saurons faire chez nous, c'est quelque chose pour moi qui peut être très stimulant. Je vous remercie de m'avoir permis d'être aussi long.

M. Mathias BOURRISSOUX – CNDP

Merci de porter la voix du département. Dans l'attente de la production de ce cahier d'acteurs qui est attendu. Je vous demanderai de patienter en salle. Nous prendrons encore quelques petites interventions, mais pas de questions, je le rappelle. Nous en avons énormément. Nous sommes plutôt sur de la prise d'avis aujourd'hui. Par contre, nous allons nous diriger vers le Zoom, car nous sommes en lien à distance avec Madame DEUDON qui représente l'Association des communes minières de France et qui va normalement s'afficher sur l'écran pour qu'elle puisse partager avec nous un petit temps d'échange.

Mme Audrey DEUDON – Association des communes minières de France

Bonsoir à tous.

M. Mathias BOURRISSOUX – CNDP

Merci d'être avec nous. Nous avons trouvé intéressant d'avoir la participation d'une représentante de l'Association des communes minières de France pour qu'elle puisse aussi nous livrer son regard. Vous avez l'expérience de parler au quotidien avec des élus et avec des parties prenantes qui sont implantées sur des territoires miniers. Concernant le débat public sur un projet de mine, c'est forcément très singulier. Il n'y a pas eu de projet de mine depuis des décennies. Comment regardez-vous ce qu'il s'est dit depuis tout à l'heure et ce débat en général ?

Mme Audrey DEUDON – Association des communes minières de France

De ce que j'ai entendu depuis le début de la réunion, c'est qu'il y a beaucoup de choses qui abondent dans ce que nous défendons auprès des communes minières. Effectivement, nous ressentons qu'il y a beaucoup d'interrogations sur ce projet, et pour cause. Lorsque nous lançons un projet comme celui-ci, il faut effectivement accompagner les collectivités et les populations à comprendre les enjeux, et d'arriver à une acceptabilité sociale du projet. C'est là tout l'enjeu pour que tout se passe bien pour tout le monde. Il est vrai que le mot « mine » fait peur, mais il faut que cela se passe dans de bonnes conditions et prôner un meilleur dialogue avec les services de l'État pour que cela se passe au mieux.

M. Mathias BOURRISSOUX – CNDP

Merci. Auriez-vous éventuellement, plus tard dans le débat, des retours d'expérience à partager avec nous qui concernent les attentions très fortes qui sont portées dans le débat par le public, notamment sur l'enjeu des retombées locales d'un projet minier ou sur les enjeux de gouvernance, puisque vous parlez de places des parties prenantes dans la vie du projet ? C'est un enjeu qui est revenu souvent jusque-là dans nos réunions. Premièrement, avoir peut-être votre retour sur ces

deux sujets que je lance à la volée comme étant des thématiques importantes, mais parmi d'autres. Puisque nous vous avons aussi sollicitée pour participer ultérieurement, peut-être avoir aussi votre éclairage sur ces sujets plus tard. Nous manquons aussi de données et de documentation dans ce débat, parce que forcément, nous n'avons pas d'autres projets par comparaison que nous pouvons mettre sur la table pour partager. Par contre, nous avons des communes minières qui ont peut-être travaillé de manière singulière à chaque fois sur cette question de la place du territoire et de son tissu local dans le projet et dans sa vie tout du long.

Mme Audrey DEUDON – Association des communes minières de France

Oui, tout à fait. L'expérience que j'ai est de travailler avec les collectivités sur les problématiques après mine. C'est une nouveauté également pour nous de l'ouverture possible d'une mine. Les échanges que nous avons est que nous défendons les intérêts collectifs des communes minières avec les arrêts de l'exploitation minière dans ce cadre d'après mine. Ce n'est pas toujours simple. Ici, à l'Association des communes minières, présidée par Jean-Pierre KUCHEIDA, l'ancien député-maire de Liévin, nous prôtons, depuis quelques années, une réforme complète du Code minier. Le cadre de l'après-mine n'est pas pris en compte correctement, malgré la réforme qui a été annoncée sur la loi climat. La thématique d'après mine n'est toujours pas prise en compte comme il le faudrait.

M. Mathias BOURRISSOUX – CNDP

Puisque vous parlez de refonte du Code minier, nous sommes ici sur un cas d'application concrète au travers de cette mise en débat autour du projet lithium dans l'Allier, comment envisageriez-vous des compléments et des approfondissements à apporter sur ce sujet de l'après mine ? Cela sera mis en discussion assez rapidement sur le mois de juin, au travers d'une réunion spécifique sur la vie après le débat de ce projet. Nous savons que nous aborderons très clairement ce sujet, mais en partant aussi de ce qui est proposé dans le cadre de la refonte du Code minier. Quelles seraient les limites que vous voyez aujourd'hui au Code minier, y compris dans sa dernière mouture ?

Mme Audrey DEUDON – Association des communes minières de France

Concernant les limites, nous ne sommes toujours pas sur un schéma d'accompagnement des collectivités en termes d'après mine. Lorsqu'il y a des problèmes qui arrivent au niveau des dégâts miniers, l'accompagnement n'est pas encore total. La notion de dommages miniers nécessite encore d'être clarifiée. Elle ne l'est pas. Pour les victimes les plus fragiles, il est nécessaire également de simplifier les conditions de garantie de l'État afin d'éviter des procédures longues et fastidieuses comme nous le connaissons actuellement. Nous avons plusieurs sujets en France où il y a eu des mouvements de terrain dus à l'exploitation minière ou des problèmes de pollution. Les conditions de garantie ne sont pas encore au maximum de ce qu'elles devraient être.

M. Mathias BOURRISSOUX – CNDP

Merci, Madame DEUDON. Nous nous permettrons de vous relancer sur ces quelques perches que vous nous tendez pour pouvoir aller un peu plus loin sur l'après-mine par rapport à l'objet de la discussion que nous avons et sur ces notions de dommages miniers, ainsi que sur cet enjeu de simplification des garanties, par exemple. Il y avait peut-être une question pour vous dans la salle, mais je sais qu'il y avait une demande de prise de parole entre temps qui était attendue depuis tout à l'heure. Je demanderai à ce que l'on passe le micro à Monsieur.

M. Michel JARRY – Intervenant dans la salle

Je vais m'adresser à Monsieur le Président du Conseil départemental et je vais lui donner l'occasion de reprendre la parole, bien qu'il l'ait prise

pendant un moment. Vous semblez être parfaitement content de ce débat public. Vous dites que c'est important et que cela a apporté beaucoup d'éléments. Que pensez-vous de la loi de simplification qui est proposée par le gouvernement et qui dit que la CNDP ne pourra plus intervenir sur les projets industriels ? Êtes-vous d'accord avec cette chose-là ? Moi, je ne suis absolument pas d'accord. Je vous donne mon avis. Je pense qu'il est vraiment très important que l'on puisse débattre de ces projets industriels. Sur les problèmes d'emploi, je ne suis pas très au fait des problèmes d'emploi sur l'Allier et sur le Puy-de-Dôme. Par contre, sur les problèmes de transport, il me semble qu'il y a la ligne de train Gannat-Montluçon qui est effectivement à revoir, mais est-ce la priorité des priorités en Auvergne-Rhône-Alpes alors qu'il y a énormément de besoins en Auvergne-Rhône-Alpes, aussi bien autour de Lyon avec les trains du quotidien ? Nous savons parfaitement que l'État est endetté et que SNCF Réseau est endetté à hauteur de 54 milliards d'euros. Nous savons parfaitement également que les lignes de trains ne sont pas la priorité du président de la région puisque ce sont plutôt les autoroutes et les routes. Les lignes de trains du quotidien ne sont pas la priorité. Il y a donc cette ligne de train, qui est une ligne de train patrimoniale avec des viaducs et qu'il faudrait entièrement revoir pour pouvoir transporter ce minerai, alors qu'il y a aussi des autoroutes qui sont tout à fait présentes pour pouvoir transporter les minerais. Cette ligne de train est-elle donc la priorité des priorités. Je vais vous donner mon sentiment. Si le minerai ne peut pas se transporter par fer, à mon avis, la mine ne pourrait pas se faire parce que c'est quand même un point tout à fait important.

M. Mathias BOURRISSOUX – CNDP

Merci. Nous allons passer le micro à la table 9. Je vous demanderai d'être extrêmement concis dans vos prises de parole, s'il vous plaît. Merci de vous en tenir au strict nécessaire.

M. Pierre-François PICARD – Intervenant dans la salle

Oui, bien sûr, sachant qu'effectivement, j'étais à beaucoup de CNDP. Il est normal que l'on intervienne et désolé si c'est redondant. Concernant la question par rapport à la confiance, cette semaine, vous avez publié sur le site de la CNDP une question qui s'intitulait « Poursuivre le premier projet de mine de lithium d'Europe dans l'Allier, ne serait-ce pas subir les imprévus de l'inconnu ? » La réponse m'a énormément surpris par rapport à Imerys qui dit « Plusieurs projets de production de lithium sont développés en Europe. L'ensemble des techniques prévues dans le projet d'Imerys sont connues et maîtrisées de plusieurs industries à travers le monde et leurs retours d'expérience sont mis à profit par l'équipe d'experts mobilisée ». C'est assez affligeant de voir qu'a priori, à des endroits que l'on ne connaît pas, il y aurait déjà des expériences. Vous répondez qu'il est connu que des techniques sont utilisées et que vous avez des retours qui sont clairement affichés et utilisés. Il n'y a pas de nouveauté.

Sur l'ouverture du marché électrique, je ne reviendrai pas sur ce que j'ai dit tout à l'heure. Seulement, il y a des constructeurs qui reviennent en arrière. Nous parlons d'emplois, mais pour faire quoi derrière ? Des batteries qui vont servir à quoi ? Concernant l'automobile, nous ne sommes pas sûrs qu'à l'avenir, les batteries soient utilisées au niveau électrique. Je reviens sur la préfète. Je suis désolé, Madame, je ne sais pas quel grade vous avez à la préfecture. Elle n'intervient jamais et elle n'est jamais venue à aucune CNDP. Par contre, elle est bien présente dans les journaux. Elle est absente complètement lorsque nous lui redemandons d'avoir des entretiens en tant qu'association. Elle ne nous répond même pas et elle nous méprise lorsque nous la rencontrons physiquement à Montluçon au sommet du patrimoine.

M. Mathias BOURRISSOUX – CNDP

Nous ne relancerons pas sur ce sujet.

M. Pierre-François PICARD – Intervenant dans la salle

C'était clairement dit. Enfin, dernière chose, Monsieur le Président du département. J'avoue qu'il y a des débats qui ont eu lieu sur stockage des déchets qui vont être enfouis à la surface, éventuellement une usine type SEVESO à Montluçon, à côté d'un centre aquatique. Pour moi, cela fait peur. Vous ne pourrez pas dire que vous ne connaissez pas les risques. Tout le monde les connaît. Si la mine doit se faire, il y aura effectivement un danger pour la population. Merci.

M. Claude RIBOULET – Intervenant dans la salle

La loi dont vous parlez, je ne la connais pas. Je ne suis pas parlementaire. Si cela vise à ce qu'il y ait plus ce genre de débat, personnellement, je trouve que cela serait dommage. En l'occurrence, ce que je constate, c'est que pour ce projet, le débat a lieu et c'est tant mieux. Nous pourrions en discuter. Je ne vais pas répondre devant tout le monde. Je ne suis pas objectif. J'habite en plein centre-ville de Commentry à moins de 500 mètres d'un site SEVESO. Des fenêtres de ma maison, je vois ADISSEO et La Forge. Sachez que ce que je vous dirai plus confidentiellement, je ne suis pas un bon client pour cette question-là. Je n'ai pas peur d'un site SEVESO au seuil haut. Cela fait 49 ans que je vis à côté. J'ai confiance à l'industriel, aux salariés et à ceux qui font tourner la boutique. Sur le deuxième volet que vous évoquiez sur la priorité, juste deux éléments simples. Pour moi, toutes les lignes ferroviaires sont prioritaires. Soit, nous voulons une diversité des mobilités et de la multimodalité, soit nous ne la voulons pas, y compris la transversale. Je l'ai dit tout à l'heure. Si cela peut permettre de faire rouler le Bordeaux-Lyon, c'est tant mieux. Le cadre global du volet mobilités du contrat de plan Etat-Région qui vient d'être signé entre l'État par la personne du ministre Christophe BECHU et le président de Région, Laurent WAUQUIEZ, c'est plus de 1,3 milliard. Pour les routes, c'est moins de 450 millions. Le ferroviaire est bien doté. Merci.

M. Mathias BOURRISSOUX – CNDP

Merci. Nous allons directement passer le micro pour une dernière intervention avant de passer à une séquence où nous pourrions entendre Imerys.

M. Christian TICHET – Intervenant dans la salle

Bonsoir. J'habite Saint-Bonnet-de-Rochefort et pour résumer, je suis ingénieur à la base. Je suis né dans la région. J'ai quitté cette région pour faire une vie professionnelle en international et je reviens sur cette région pour essayer de passer une retraite sympathique dans un cadre sympathique. Pour le projet, je suis tout à fait pour. Je pense que nous en avons suffisamment parlé. C'est une évolution qui est nécessaire. Maintenant, c'est peut-être dans la façon de le faire que je fais des remarques et que je pose des questions. Cela me fait sourire d'entendre que c'est un projet de l'Allier, un projet de mine de lithium dans l'Allier. Nous sommes à la limite entre l'Allier et le Puy-de-Dôme. La preuve. Aujourd'hui, nous sommes dans une réunion à Clermont-Ferrand. Il y a eu des réunions à Servant et à Durmignat. Cela me fait donc sourire d'entendre que c'est un projet pour l'Allier. Ne pouvons-nous pas raisonner et collaborer avec le département d'à côté qui est le Puy-de-Dôme, ce qui permettrait peut-être d'avoir des moyens supplémentaires pour résoudre certaines problématiques du ferroviaire ? Sachant que lorsque Monsieur WAUQUIEZ parle d'un plan ferroviaire, ce dernier en parle au niveau AURA. C'est donc le Puy-de-Dôme et l'Allier. D'autre part, pour des choses comme ceci, cela se passe aussi à Saint-Bonnet-de-Rochefort où il y a un exemple typique. Il existe le Naturopôle à Saint-Bonnet-de-Rochefort dans l'Allier, qui a des relations avec le **POLARBIOS [02:02:19]** et des relations avec des entités qui sont sur la région Clermontoise, sur Riom et autres. Ce projet me fait donc vraiment sourire. Quelqu'un pourrait-il bousculer ceci et que le Puy-de-Dôme puisse être plus impliqué ? Je suis sûr que cela peut apporter des moyens supplémentaires pour Imerys et

les aider. Je pense que cela ne leur fait pas toujours plaisir d'avoir une réunion qui n'est pas dans l'Allier et qu'ils sont obligés d'expliquer pourquoi. Sachant que dans certaines réunions, il y a des maires du Puy-de-Dôme qui sont vraiment pour ce projet, qui voudraient bien avoir plus de retombées, mais malheureusement, certaines personnes leur dit qu'ils sont dans le Puy-de-Dôme et qu'ils n'y ont pas le droit. Pouvons-nous faire quelque chose ? Je pense que c'est plus au niveau politique, au niveau régional. Arrêtons de parler d'un département aujourd'hui.

M. Mathias BOURRISSOUX – CNDP

J'allais justement renvoyer à la réunion qui s'est déroulée à Servant, qui a bien montré la volonté commune, que l'on soit d'un côté ou de l'autre de la frontière départementale, à travailler ensemble sur le projet. Les Chambres de commerce et d'industrie, qu'elles soient du Puy-de-Dôme ou de l'Allier, ont montré non seulement qu'elles traitaient de manière commune le dossier, mais qu'elles essayaient aussi d'articuler à la fois les outils, moyens et approches pour essayer d'être en complémentarité à chaque instant. Il est vrai que souvent, nous avons le prisme de parler de l'Allier en premier lieu, mais en tout cas, la volonté du débat, et vous l'avez rappelé, qui était aussi d'aller dans le Puy-de-Dôme, à Clermont-Ferrand et à Servant, c'est de montrer qu'effectivement, un projet d'une telle ampleur ne s'arrête pas aux limites administratives du département. Il y avait des volontés de prise de parole. J'entends que cela va vous frustrer. Nous allons entendre Imerys. Par ailleurs, il faut que l'on avance dans le débat pour ce soir, avec d'autres partis qui sont attendus. Nous aurons l'occasion de vous entendre, mais avant, j'aimerais que les représentants de la maîtrise d'ouvrage que nous n'avons pas entendu jusque-là me rejoignent, que ce soit pour RTE ou pour Imerys, de sorte que nous puissions avoir leur point de vue des enseignements du débat. Cela nous semblait intéressant, après l'exercice du cahier d'acteurs et de sa restitution, avant que nous puissions justement donner nos propres éclairages sur le débat en cours, donner votre regard sur ce débat et ce qu'il apportait notamment aussi sur le fond de vos questionnements et de vos réflexions vis-à-vis du projet et de la manière que vous avez de le concevoir, de le développer et de le porter aujourd'hui en débat, et peut-être demain au regard de la décision que vous rendrez sur le plus long terme. Je vous laisse vous présenter et commencer avant que nous cédions la parole à RTE.

M. Alan PARTE – Imerys

Merci. Bonsoir à toutes et à tous. Je suis vice-président du projet lithium pour le groupe Imerys et directeur de projet sur ce projet EMILI. Je vais revenir sur quelques points et sur les deux derniers mois de débat, de ce que nous avons appris, puis un retour sur la forme et sur le fond, ainsi que sur les premières pistes de réflexion que cela nous apporte. Tout d'abord, je voudrais dire que c'est une expérience nouvelle pour Imerys. Nous ne faisons pas de débats publics régulièrement. Nous apprenons de débat en débat et nous cherchons à nous améliorer également en répondant aux attentes de chacune et chacun lors de ces débats et, bien sûr, en collaboration avec la CPDP qui nous aide là-dessus. Nous avons noté une forte participation sur ces deux derniers mois, à la fois aux réunions publiques, à la fois aux débats mobiles dans les marchés et dans les écoles. Merci encore pour votre présentation tout à l'heure. Également sur les plateformes. Beaucoup de questions variées. Un grand nombre de questions qui nous font aussi réfléchir de notre côté. Face à cela, nous essayons de fournir l'information la plus complète possible à ce stade d'avancement du projet. En effet, comme l'a dit Monsieur RIBOULET, il y a encore du chemin avant d'arriver aux dossiers d'autorisation et de mettre à la disposition du public l'ensemble de nos experts. Nous en avons beaucoup aujourd'hui et ils sont présents à chaque débat. Ce sont des échanges constructifs, parfois animés, mais respectueux. Nous remercions aussi tous les participants pour cela. Nous avons essayé de concevoir – et c'est vraiment ce que nous avons essayé de présenter au

cours de ces réunions – un projet le plus exemplaire possible dans le monde de notre industrie. C'est vraiment un objectif pour nous et pour nos équipes, sur lequel nous avons beaucoup travaillé. Nous sommes preneurs de toutes les contributions et de toutes les bonnes idées qui nous font réfléchir aussi pour l'améliorer. Ces contributions sont importantes. Elles nous permettent aussi de toujours mettre la barre un peu plus haute. Nous encourageons donc à ce que cela continue.

Sur le fond, je voudrais revenir sur les cinq ou six thématiques qui nous paraissent les plus importantes. Nous ne couvrons bien sûr pas tout, mais des thématiques qui sont ressorties des débats comme étant les plus importantes, nous avons tout d'abord la question des usages dont nous avons beaucoup parlé aujourd'hui. Pour être très transparent avec vous, nous avons probablement, à titre personnel et peut-être aussi au nom de l'équipe, sous-estimé cette place des usages parmi l'ensemble des thématiques auxquelles on s'attendait pendant ce débat public. Il est vrai que cette question des usages et ce désir de savoir finalement ce lithium, cette électrification, et d'en avoir une meilleure compréhension de comment cela s'inscrit dans une planification générale des mobilités, est quelque chose qui est ressorti très fortement. On le sent. Nous en avons reparlé aujourd'hui.

Nous avons beaucoup parlé du GIEC, le groupe intergouvernemental d'experts sur le climat, qui mentionne pour la première fois ce mot « sobriété » dans leur rapport en complément de l'électrification. Ce sont vraiment deux choses qui sont indispensables à leur égard, de leur point de vue, pour adresser ce défi du changement climatique. Nous sommes convaincus de cela aussi. Il faut les deux. Il faut la sobriété. Il faut aussi de l'électrification pour adresser ce défi. Il y a eu un débat très intéressant sur la transition énergétique et la souveraineté, où un expert indépendant a montré que même dans les scénarios les plus sobres présentés par l'ADEME, la France aurait besoin de largement plus de lithium que le projet EMILI est capable de produire. Il est important d'avoir ces éléments en tête parce que cela permet de montrer que tous ces éléments sont des éléments complémentaires dans l'équation.

Nous avons aussi expliqué lors de ce débat qu'Imerys a un pouvoir limité sur le choix des consommateurs et sur leur mode de mobilité, puisque nous sommes à quatre étapes en amont du citoyen, de nous tous qui achetons des véhicules. En revanche, nous avons une croyance qui est que les ressources de notre sous-sol sont précieuses et il faut qu'elles soient bien utilisées pour le bénéfice du plus grand nombre. En revanche, nous avons une responsabilité directe sur les modalités d'exploitation de cette ressource. C'est ici faire en sorte de réduire notre empreinte au maximum via les techniques d'extraction, via la valorisation des coproduits et via le recyclage. Nous recyclons aussi nos matières dans le procédé. Il y a aussi le recyclage de l'eau. J'y reviendrai. C'est vraiment notre responsabilité en tant qu'entreprise minière.

L'autre thématique importante est l'eau. Je pense que nous en avons beaucoup parlé aujourd'hui. Nous n'avons pas attendu le débat public pour cela. Les équipes ont fait un énorme travail là-dessus avant le débat sur les deux dernières années, parce que nous devons être exemplaires là-dessus. Il n'y a pas d'autre choix. Nous sommes absolument convaincus là-dessus. Je tiens quand même à revenir sur certains chiffres qui ont pu circuler. Pour ce projet, ce que nous propose dans la gestion de l'eau, ce sont 90 % de recyclage, la réutilisation d'eaux usées. Cette absence de rejets d'eau, de procédés dans les milieux environnants, cela en fait un projet unique au monde. Il n'y a pas d'autres projets que nous connaissons qui proposent cela. Sur la consommation, 90 % de recyclage nous permettent de nous placer, en termes de consommation d'eau, parmi les projets de ce type, comme ceux qui consomment le moins d'eau au monde. Il y en a peut-être, mais je n'en connais pas. C'est peut-être le projet qui consomme le moins d'eau au monde pour le lithium produit.

Si nous revenons à la France, l'industrie consomme 8 % des consommations d'eau. Le plan d'eau du gouvernement a été publié récemment. Si nous prenons 50 sites les plus consommateurs d'eau en France, la moyenne de ces 50 sites est de 12 millions de mètres cubes. Notre projet, c'est dix fois moins. Lorsque nous parlons de 1,2 million de mètres cubes par an, c'est donc dix fois moins que la moyenne de ces 50 sites qui consomment le plus d'eau. Tout cela, c'est le travail des équipes, c'est le travail sur le recyclage et c'est le travail sur ces procédés. Nous mettons en avant les meilleures technologies sur ce point. J'ai passé un peu de temps et je sais qu'il y a une réunion dédiée là-dessus et elle est importante le 30 mai. J'encourage à tous d'y venir. Elle est dédiée sur ce sujet de l'eau, mais je voulais juste rebondir sur ces chiffres. Je n'ai pas le temps de revenir sur la remarque sur les tranches nucléaires, mais nous sommes vraiment dans un ordre de grandeur de consommation d'énergie en dessous d'une tranche nucléaire.

Sur la thématique de l'eau, quelques pistes de réflexion à ce stade. Évidemment, ces dossiers d'autorisation, qui seront soumis aux services instructeurs de l'État, doivent être irréprochables. Nous nous soumettons nous-mêmes à des contre-expertises. Nous travaillons dans les bureaux d'études et nous soumettons nos propres études, en particulier sur l'hydrogéologie qui est l'une des questions autour du massif de la Beauce, à des contre-expertises avant soumission aux services de l'État. Une autre piste de réflexion que nous avons aussi et que nous écoutons également au débat sont les piézomètres. Il y a beaucoup de questions autour de ce modèle hydrogéologique. L'autre piste pour ces piézomètres serait de les renforcer. Nous avons prévu un certain nombre de piézomètres. Nous pouvons en faire plus, de sorte à avoir un meilleur suivi, un meilleur contrôle, une meilleure modélisation des flux d'eau et une meilleure compréhension des potentiels impacts. J'en profite pour dire que nous avons eu, il y a quelques semaines, les premiers résultats d'un piézomètre profond. Nous avons expliqué que nous allons faire des piézomètres profonds pour commencer à construire ce modèle hydrogéologique. C'est un forage qui est descendu à 280 mètres. Nous avons fait notre premier essai de pompage dans le granite, pour voir s'il y a vraiment de la circulation d'eau. Les nouvelles sont plutôt très bonnes. Il en faudra d'autres. Nous reviendrons dessus dans la réunion du 30 mai, mais nous voyons bien qu'il y a très peu de circulation d'eau dans le granite comme nous l'espérons. Il faudrait bien entendu continuer ces modélisations et ces piézomètres.

L'autre sujet important concerne les résidus. Nous travaillons également beaucoup là-dessus. Dans le cadre du débat public et du DMO, nous avons porté un certain nombre d'éléments sur la volumétrie de ces résidus que nous n'arriverons pas à valoriser. Je ne vais pas revenir sur tout, mais il y a une partie que nous n'arriverons pas à valoriser. Au-delà de quantifier la partie de ces résidus, il faut la qualifier et la caractériser. Il y a encore du travail à faire sur les potentiels traitements pour les neutraliser ou pour les mesures de protection à mettre en place dans le cadre de leur stockage potentiel. Nous sommes un petit peu « en retard » par rapport à d'autres éléments du projet, mais c'est normal dans ce type de projet. D'abord, nous comprenons le gisement et ensuite, nous développons un procédé. Ce procédé est testé dans des étapes de pilotage, ce qui permet de produire ces résidus, de les analyser et de les caractériser. En termes de séquençement, il est donc normal que nous ayons encore du travail à faire sur cette question des résidus.

L'autre thématique importante est l'intégration dans le territoire, l'intégration notamment d'intégration environnementale et de potentiels nuisances, en particulier sur la station de chargement. Sur ce point-là, nous souhaiterions mettre en place – et pas que pour la station de chargement, mais sur l'ensemble des sites – des comités de suivi de sites dès la fin du débat public, où seraient présents des élus, des représentants d'associations de riverains et des associations

environnementales pour continuer la concertation. Il y aura de toute façon une concertation continue, mais cela pourrait être une modalité pour pouvoir avoir cette plateforme d'échanges de communication des études et des derniers résultats, comme je viens de le dire ici, recueillir les avis et construire. Je reprends ce que disait Monsieur RIBOULET. C'est vraiment construire ensemble un projet qui s'intègre harmonieusement ou le plus harmonieusement possible dans le territoire, y compris sur tout ce qui est intégration paysagère et potentielles nuisances. Côté station de chargement, la certification environnementale ISO 14 001 semble être un point important aussi, puisque la commune de Saint-Bonnet est certifiée ISO 14 001 et le Naturopôle également. C'est aussi un engagement que nous pouvons prendre. La station de chargement serait donc aussi certifiée ISO 14 001 afin de garantir une harmonie territoriale sur cet aspect-là.

Un autre thème concerne les retombées socioéconomiques, avec le nombre d'emplois, le type d'emploi, la part d'emploi local, le travail avec les sous-traitants locaux. Bien entendu, nous avons tout intérêt à développer et à travailler avec l'ensemble des sous-traitants localement. Nous avons noté avec intérêt des idées dans le débat sur la co-construction, sur l'approche du recrutement et de la formation, par exemple, et même des idées de synergies, notamment avec les installations voisines au niveau de la ligne de conversion, la récupération de chaleur fatale, la réutilisation des eaux usées pour d'autres industriels, ou encore la formation et le transport de salariés, par exemple.

Pour conclure, ce sont pour nous des échanges très intéressants, très riches et très variés. Si je devais formuler un espoir pour la deuxième partie de débat, c'est que nous sommes très preneurs de toutes les idées qui peuvent faire en sorte d'améliorer le projet. Il y a des choses que nous ne pourrions pas changer parce qu'elles sont structurantes. Nous avons parlé du rail et nous l'avons déjà dit. Il est essentiel pour notre projet. Nous ne souhaitons pas transporter notre minerai par camion. Nous ne le ferons pas. Ce rail doit donc exister, sinon, c'est un non-sens pour nous d'envoyer ce minerai par camion au travers des villages jusqu'à l'usine de conversion. Il y a des choses que nous ne pourrions pas changer, mais il y a beaucoup de choses que nous pouvons encore discuter, notamment sur l'intégration paysagère. Nous espérons que cette deuxième partie de débat pourra être une occasion de rassembler l'ensemble des idées et des contributions. Merci.

M. Mathias BOURRISSOUX – CNPD

Merci, Monsieur PARTE. Je me permets de rebondir directement sur l'intervention de Monsieur PARTE pour que nous passions ensuite à vos éléments de présentation. Cela sera plus fluide par rapport à l'échange que nous pouvons avoir sur ce point d'enseignement que vous tirez du débat. Je note que vous mettez en avant le fait quand même que, sur la gestion de l'eau, vous voyez bien évidemment qu'il y a une préoccupation très forte de la part des publics et que cela veut dire que vos études doivent donc être renforcées. Lorsque vous allez dans le sens d'une contre-expertise, que voulez-vous signifier par-là ? Pouvez-vous éclairer les publics sur ce que cela pourrait être ?

M. Alan PARTE – Imerys

Nous travaillons avec des bureaux d'études qui vont faire des analyses et préparer les dossiers environnementaux sur la base d'informations fournies par les piézomètres, par exemple. L'idée serait que notre bureau d'études qui réalise notre dossier sur le sujet le fasse revoir par une autre partie qui pourrait être quelqu'un comme le BRGM, par exemple, avant soumission aux services de l'État. C'est d'avoir un autre angle de vue sur ces dossiers pour s'assurer que toutes les cases sont cochées avant le dépôt du dossier.

M. Mathias BOURRISSOUX – CNPD

D'accord. Vous avez vu depuis le début du débat qu'il y a parfois de la défiance concernant la complétude et la qualité des données transmises. Nous avons également vu que le BRGM qui, en France, est le bureau minier et l'entité la plus experte sur ces sujets, mais qui, parfois, ne paraît pas légitime aux yeux de certains participants qui aimeraient entendre d'autres voix. Cela voudrait-il dire que nous pourrions penser que ce fameux comité de suivi du site que vous mettriez en place puisse être assez pluraliste dans sa composition pour pouvoir s'entendre sur la contre-expertise qu'il faudrait mobiliser ? Êtes-vous prêts à ouvrir justement ce sujet-là pour le relier aussi à l'enjeu de la gouvernance, qui est de savoir qui est autour de la table pour décider demain sur un certain nombre de sujets ? Il y a des interpellations à ce sujet.

M. Alan PARTE – Imerys

Une fois que les dossiers sont déposés, ils peuvent être expertisés. Même l'État peut décider de mener une tierce expertise sur les dossiers qui sont déposés. Ce que nous voulons faire, c'est de renforcer en amont nos dossiers en faisant nous-mêmes contre-expertiser le dossier, mais une fois qu'il est déposé et qu'il est public, libre à chaque association et à l'État de faire expertiser le dossier. Les associations sont bien équipées également pour expertiser ce type de dossier. Il peut donc y avoir de multiples expertises. Je parlais vraiment de celle que nous ferons de notre côté pour s'assurer que notre dossier est robuste dès le début.

M. Mathias BOURRISSOUX – CNPD

D'accord. Le sujet des résidus revient souvent. Pour le coup, nous avons quand même progressé dans le débat sur ce point parce que nous réussissons à quantifier les tonnages concernés. Nous avons également un bilan matière qui a été produit. Je note que vous estimez sur ce sujet que vous pouvez et devez faire plus lorsque vous dites justement qu'il faut que vous arriviez à mieux quantifier, notamment ce qui est valorisable de ce qui ne l'est pas et de savoir ce que l'on ferait ensuite de ce qui n'est pas valorisable. C'est un point que soulèvent les participants de manière plus ou moins constante dans le débat. Comment donnez-vous un peu de perspective sur ce sujet ? Cela se joue-t-il avant ou après la fin du débat ? Il y a quand même des interpellations fortes qui sont soulevées là-dessus au quotidien. Quelles sont les temporalités pour donner des perspectives au public ?

M. Alan PARTE – Imerys

Tout d'abord, il est important de savoir qu'en premier lieu, nous cherchons à valoriser. C'est vraiment la première priorité pour nous. Nous l'avons vu dans le cadre du feldspath ou du sable feldspathique, le carbonate de calcium, le chlorure de sodium ou tous ces produits-là. Dès que nous pouvons trouver des marchés qui sont capables de prendre ces produits, on les regarde, on les analyse et c'est la priorité. Ensuite, sur le reste, nous n'avons pas identifié de valorisation possible autre que la valorisation en remblai de carrière, puisque c'est ce que nous ferions finalement. Nous ferions de la valorisation en remblai de carrière. Ce qui reste à faire et qui ne sera malheureusement pas fait avant la fin du débat, mais plutôt dans le cadre de la concertation continue, c'est de caractériser chimiquement. Nous faisons des tests de lixiviation, c'est-à-dire que nous allons faire passer de l'eau à travers ces résidus pour voir ce qu'il se passe, ce qui est remporté et les mesures à mettre en place pour les traiter et s'assurer qu'il n'y a pas d'impacts sur l'environnement si nous devons faire du remblaiement de carrière. Le dernier point qu'il nous reste encore à clarifier est le lieu. Pour ces résidus, notamment ceux de l'usine de conversion, si nous faisons du remblaiement de carrières, il faut savoir dans quelle carrière et si celle-ci a un fond géochimique approprié. Si elle n'a pas de fond géochimique approprié par rapport à la nature des résidus, il faut mettre des mesures en place pour protéger, mettre des barrières

passives, des géomembranes, du traitement des eaux et autres. Tout ce travail reste encore à faire et ce sera plutôt pendant la période de concertation continue.

M. Mathias BOURRISSOUX – CNDP

Vous parlez des enjeux d'intégration dans le territoire du projet et pour cela, vous l'illustrez par un site qui est celui de la station de chargement de Saint-Bonnet-de-Rochefort. Pour le coup, c'est le site sur lequel nous avons le plus de variantes et de propositions d'alternatives également qui ressortent dans le débat jusqu'à maintenant. Certains demandent même, de manière répétée, à ce que l'on puisse étudier le fait que ce site puisse être supprimé pour étudier une solution. Nous savons que vous avez apporté des réponses comme quoi des contraintes étaient trop fortes, mais les solutions seraient de s'en passer pour qu'il y ait directement des conduites qui permettent de conduire la pâte de mica jusqu'au site de Montluçon. Je ne dis pas que cela est faisable. Vous avez, encore une fois, apporté des réponses. Par contre, j'entends aujourd'hui que vous êtes plutôt dans l'idée d'arriver à accompagner l'atterrissage du projet sur cette commune. Qu'est-ce que cela signifie pour tous ceux qui, jusque-là, attendent que vous puissiez bouger dans votre position et ouvrir la discussion à des alternatives et des variantes ? Je le dis parce que c'est un sujet que nous allons interroger sur les prochaines rencontres et qui est demandé. Le collectif de Saint-Bonnet est là aujourd'hui. Qu'en est-il aujourd'hui de votre manière d'appréhender le projet sur ce site-là, au regard de tout ce qui a été dit, notamment lorsque j'entends que vous dites que vous allez plutôt aller dans l'intégration de ce projet sur le territoire ? N'avez-vous pas l'impression que c'est un peu à côté des demandes ?

M. Alan PARTE – Imerys

Nous avons fait beaucoup de travail avant le débat public pour regarder toutes les options possibles sur cette voie de chemin de fer. Nous l'avons expliqué lors d'un débat. Nous avons regardé du côté de Lapeyrouse, de Louroux-de-Bouble et de Bellenaves. Nous avons regardé l'ensemble des options les plus proches et « accessibles » avec ses canalisations. Finalement, nous sommes arrivés à la conclusion, et nous l'avons expliqué lors du débat au niveau de la station de chargement, que la seule option techniquement faisable est celle de Saint-Bonnet-de-Rochefort. Si le rail est la colonne vertébrale de notre projet et que la seule solution techniquement faisable est à La Fontchambert, ce sera de voir comment pouvons-nous travailler ensemble pour faire en sorte que l'ensemble des préoccupations soient adressées. Nous avons déjà des études. Nous les avons montrés sur les diffusions du bruit et nous étions déjà sous les seuils réglementaires, mais nous pouvons faire plus et nous donner comme objectif d'être bien en dessous des seuils réglementaires pour nous assurer que tout le monde soit rassuré à ce niveau. Il y a probablement plein de bonnes idées d'intégrations qui peuvent venir des acteurs du territoire. C'est ce dialogue que nous souhaitons avoir et c'est l'objectif de ces comités de suivi.

M. Mathias BOURRISSOUX – CNDP

Vous entendez aussi pour l'instant, dans le débat, que beaucoup d'idées qui sont formulées sont des idées qui peuvent questionner les alternatives et les options, ce qui vous ferait bouger par rapport à votre plan A pour aller vers d'autres solutions qui ne seront pas simplement d'aller vers une meilleure intégration du projet.

M. Alan PARTE – Imerys

Bien sûr. Nous l'avons bien entendu. Nous avons retravaillé avec l'équipe et nous nous sommes reposés toutes ces questions. Aujourd'hui, malheureusement, nous ne pouvons pas dire qu'il y a une autre solution techniquement faisable, à part celle que nous avons présentée.

M. Mathias BOURRISSOUX – CNDP

Nous pourrions donc approfondir ce sujet pour voir comment vous arrivez à l'étayer avec des éléments bien objectifs, que l'on puisse reporter à un écran, que ce soit matérialisé noir sur blanc et faire l'objet d'une continuité dans le débat, au regard de là où nous en sommes aujourd'hui. Merci. Je voulais juste terminer sur ce sujet des bonnes idées. Les cahiers d'acteurs en soulèvent un certain nombre. Il n'y a pas que des oppositions ni des soutiens qui sont marqués dans les cahiers d'acteurs. Il y a aussi des conditions, comme cela a été dit tout à l'heure, mais également un bon nombre de propositions ou de suggestions qui peuvent permettre aussi d'améliorer le projet. Avez-vous entendu quelque chose à ce sujet dans le débat, au-delà de ce que vous avez dit, mais qui ne va pas vraiment permettre de questionner le projet dans sa définition initiale ? Ce sont des éléments globaux du DMO tel que vous l'avez présenté au départ sur les deux points que nous avons pu soulever, mais y a-t-il quand même de bonnes idées que vous retiendrez ? Vous avez dit en introduction que des choses vous faisaient réfléchir. Y a-t-il un sujet sur les réunions passées qui vous a marqué ou sur une thématique particulière, quelque chose qui pourrait exemplifier les bonnes idées que vous attendez ou que vous avez retenues ?

M. Alan PARTE – Imerys

Je pense qu'il y a une thématique globale que l'on retient et cela ramène d'ailleurs à la question de l'utilité du débat public. C'est ce désir de concertation continue, de dialogue continu et de la poursuite des échanges. Comme nous l'avons déjà dit, le débat ne s'arrête pas là. Cette idée de mettre en place des comités de suivi de site est une formalité pour justement continuer ce dialogue et cette construction avec les acteurs du territoire. Ce que je retiens – et nous en avons même parlé aujourd'hui – c'est qu'aujourd'hui, nous voulons continuer à avoir une voix. Nous voulons continuer à être informés. Cela a même été dit par un lycéen, me semble-t-il. Le fait d'être informé, de savoir ce qu'il se passe, de pouvoir donner son avis autour de la table et de pouvoir parler de façon transparente – nous sommes d'ailleurs assez ouverts sur ce que nous faisons – je pense que c'est très utile.

M. Mathias BOURRISSOUX – CNDP

L'enjeu très fort est en fait la gouvernance.

M. Alan PARTE – Imerys

La gouvernance, le dialogue et l'amélioration continue. Nous avons un projet. Il est dans une certaine phase d'avancement, mais c'est tout un cycle d'amélioration continue qui commence.

M. Mathias BOURRISSOUX – CNDP

Ce qui impliquerait peut-être de pouvoir dialoguer également sur les pilotes qui arriveraient sur une temporalité assez proche par rapport au projet définitif, j'imagine, et qui pourrait faire les articulations.

M. Alan PARTE – Imerys

Si nous faisons ces comités de suivi de site, il faudrait voir la fréquence mensuelle ou trimestrielle. Nous dirons aussi où nous en sommes au niveau des pilotes et ce que cela donne. Typiquement, les pilotes auront aussi pour vocation de produire des résidus et de tester tout ce que nous aurons défini. Cela fera partie des échanges et des dialogues autour de ces comités de suivi de site.

M. Mathias BOURRISSOUX – CNDP

Très bien. Nous pourrions peut-être en discuter sur la réunion spécifique qui permettrait de parler de gouvernance et de voir comment, de manière objective, on arriverait à utiliser comme levier de gouvernance et aussi de connaissances pour le projet, la phase pilote qui viendra assez vite et sur laquelle nous avons qu'il y avait aussi beaucoup de questions quant à son utilité et son intérêt à la fois pour

tester l'opportunité du projet et sur les suites qui seraient données pour passer à une autre phase qui sera l'échelle industrielle. Je pense qu'il faut que l'on arrive à tisser des liens là-dessus et plus qu'il ne faudrait jusque-là. Julien FONTAINE, je vous laisse rebondir, mais il était important que je puisse réagir à l'intervention d'Alan PARTE pour essayer de voir aussi concrètement ce que l'on pourrait encore travailler dans le débat parce qu'il n'est pas fini. Certes, nous pouvons renvoyer à des enjeux de concertation continue, mais nous sommes là pendant encore un mois. Pouvez-vous nous dire ce que vous notez du débat en cours, sur le fond et sur ce qui a été questionné pour ce qui concerne RTE ? Il y a trois points principalement qui ont été, selon vous, relevés par les publics.

M. Julien FONTAINE – RTE

Merci beaucoup. Bonsoir à toutes et à tous. Je représente RTE, le réseau de transport d'électricité. Nous sommes le maître d'ouvrage pour la création des deux raccordements électriques du site d'Echassières et du site de l'usine de conversion de La Loue. Je suis responsable des deux projets de raccordement et je suis accompagné de Jean-Laurent SAGE qui est responsable de la concertation sur ces deux projets et de Timothée DAVID, qui est le directeur des affaires publiques RTE sur la région AURA. RTE est le gestionnaire de réseau de transport d'électricité en France. Nous sommes une entreprise de service public de 8 500 femmes et hommes en France. Nous avons une mission qui est d'assurer l'équilibre entre la production et la consommation à tout instant en France. Pour cela, nous opérons un réseau à très haute tension, ce qui veut dire que nous l'exploitons, nous le maintenons et nous le développons également au travers du raccordement d'industriels et du raccordement de nouvelles énergies, et notamment les énergies renouvelables. Nous sommes donc un acteur majeur de la transition énergétique dans les objectifs de décarbonation globale. Aujourd'hui, en France, 60 % de l'énergie que nous utilisons est une énergie carbonée. Avec les objectifs de décarbonation, nous allons devoir réduire de moitié cette consommation d'énergie, ce qui va faire augmenter la part de l'électricité, soit tous ces projets que nous devons raccorder. Pour faire transiter de l'énergie qui aura été produite par des énergies renouvelables vers des nouveaux centres de consommation – nouveaux ou des industriels qui vont passer à des solutions de décarbonation – cela nous amène à construire du réseau. Aussi, pour remettre dans le contexte de cette diapo que j'aborderai dans un bref instant, le site d'Echassières va être raccordé par une liaison électrique souterraine à 63 000 volts assez longue, soit environ 14 kilomètres et, pour l'usine de conversion de Montluçon, par deux liaisons souterraines beaucoup plus courtes, de 300 à 400 mètres.

Nous sommes présents un maximum à toutes ces réunions. Nous suivons les questions que vous nous adressez sur la plateforme et nous y répondons. Concernant les principaux enseignements jusqu'à présent et les questions que nous avons eues en direct pour nous, RTE, sont sur l'impact et la prise en compte du milieu naturel par rapport à la construction de nos ouvrages et à leur vie par la suite. C'est un sujet assez prégnant sur le premier raccordement qui est le raccordement de la mine, du site d'Echassières, où nous allons devoir aller de Belenaves jusqu'à Echassières. Au milieu, se trouve effectivement la forêt des Colettes. Pour l'instant, nous sommes en phase de débat public. Nous allons nous nourrir de tous les échanges qui auront lieu. Il est fort probable que cette forêt fasse partie de l'aire d'étude. Ensuite, nous définissons ce que l'on appelle des différents fuseaux sur différentes hypothèses de raccordement jusqu'à la validation du fuseau de moindre impact et qui se fait en concertation avec la préfecture, les services de l'État, les collectivités et les associations, soit différentes parties prenantes. C'est un inducteur fort dans la réalisation de nos projets.

Ensuite, nous avons eu pas mal de questions sur le financement. Nous sommes une entreprise de service public. Toutefois, les industriels se

raccordent et d'ailleurs, les productions payent 100 % de leur raccordement. Les industriels ont un petit sponsor. Les raccordements qui seront faits pour Imerys sont payés en grande partie par Imerys à 70 %, et RTE participe à 30 % au développement de ce réseau. Enfin, sur les consommations d'électricité, je vais faire aussi une réponse qu'il y a eu dans la salle tout à l'heure, mais les consommations d'électricité rebouclent aussi avec la présentation de RTE. Ce n'est pas parce que nous rajoutons des consommations d'électricité dans le territoire que c'est au détriment de ceux qui sont déjà là. C'est notre métier au quotidien et en temps réel de pouvoir assurer cette desserte électrique, au travers d'infrastructures que l'on conduit et dans lesquelles nous allons ensuite injecter les quantités d'énergie nécessaires pour le bon fonctionnement. Nous n'allons donc pas privilégier un industriel ou un territoire au profit d'un autre territoire ou d'un autre industriel. Ce sont des études qui sont faites à différentes échelles de temps pour nous permettre de bien sourcer tous nos clients. Les consommations de sites comme Imerys représentent plutôt 1/20^e du moins puissant des réacteurs nucléaires en France. C'est plutôt 1/40^e des plus puissants qui seront en construction demain. Nous nous enrichissons donc de ça. Cela va alimenter notre concertation qui s'appelle la concertation Fontaine et qui devrait se dérouler plutôt sur une partie du deuxième semestre 2024.

M. Mathias BOURRISSOUX – CNDP

Merci. Je vous invite à rejoindre vos places respectivement l'un et l'autre. Nous n'avons pas prévu nécessairement le temps d'échanger avec le public sur ce sujet. Monsieur, je note que vous demandez la parole. Nous vous la donnerons un instant un peu après, parce que nous sommes très en retard sur notre planning, que nous allons d'ailleurs devoir revoir en écourtant certaines séquences. Je veux bien que Marc PAPINUTTI, qui est président de la CNDP, me rejoigne pour qu'il puisse quand même aussi livrer son éclairage sur ce qu'il perçoit de cette dynamique de débat en cours. J'ajouterai moi-même un petit mot d'éclairage sur le débat en cours, mais très bref. Nous pourrions ensuite passer très vite sur une dernière séquence courte.

M. Marc PAPINUTTI – CNDP

Bonsoir et merci à toutes et tous pour cette participation. Je tiens à remercier particulièrement les jeunes lycéennes et lycéens. J'avoue qu'avec leur esprit de synthèse, leur esprit d'analyse et leur petite présentation, nous garderons cela comme un très bel exemple d'un travail qui prouve que les générations futures se préparent bien et sont dans le débat. Je voulais dire aussi en deux secondes un petit merci d'abord à Mathias BOURRISSOUX, Claire BOUTELOUP, David CHEVALLIER, Nicolas LE MEHAUTE qui n'est pas là aujourd'hui, Dominique SIMON, les équipes du secrétariat général, Marine CHUBERRE, Lia CORAZZA, Mathilde RAMBOURG que je ne vois pas et Romain TORD. Je leur dis merci, car nous n'avons pas toujours le temps de leur dire. Je voudrais dire que c'est un débat qui est fascinant pour l'énergie qui est mise par les uns et les autres pour participer, pour accroître et pour approfondir des sujets. Je ne peux que me réjouir, en tant que président de la CNDP, de la qualité de la participation des publics et de tous les publics à ce débat. Si l'on y réfléchit, c'est une implantation industrielle nouvelle dans votre territoire. Nous sommes convaincus qu'aucune transition, quelle qu'elle soit, ne peut se faire sans l'implication des citoyennes et des citoyens dans les débats et dans les décisions qui les concernent. Je crois que cette conviction est confirmée lorsque nous voyons ce débat, et j'en suis à ma troisième séance. Je suis régulièrement, y compris Paris. Lorsque nous voyons plus de 1 000 parcours réalisés sur internet, avec plusieurs centaines de verbatims – je les ai tous relus plusieurs fois dans les débats mobiles – et de nombreuses réunions d'échanges qu'animent brillamment Mathias et son équipe. Des projets veulent supprimer la CNDP, mais je voudrais juste dire que lorsque nous allons sur le territoire, lorsque nous allons vers tous les publics, nous avons le résultat que nous avons aujourd'hui, c'est-à-dire beaucoup de choses

dans un premier temps. Les territoires ont, eux aussi, leur nature. Nous avons beaucoup parlé des territoires tout à l'heure, mais je crois que lorsque nous sommes à Montluçon, nous n'avons pas la même expression que lorsque nous sommes à Echassières ou à Saint-Bonnet-de-Rochefort. L'implantation territoriale de ce débat et cette diversité de territoires et de publics seront extrêmement importantes dans le compte-rendu que fera la CPDP et la synthèse que je ferai. Beaucoup de verbatims et d'interventions ont su faire quelque chose que je craignais de ne pas réussir à avoir, qui est d'élever à nouveau le débat, comprendre la complexité d'un projet, d'un grand investissement industriel et reconnaître ce que l'on aime bien lorsque l'on est dans nos secteurs qui est le côté systémique et complexe, mais pas simplement un point de vue. Lorsque l'on cumule l'ensemble des expressions, nous avons trouvé ce qui nous paraissait important. Je pense que nous y travaillerons dans le compte-rendu, mais l'ensemble de la filière énergétique – nous avons aussi beaucoup parlé aujourd'hui de la mobilité – on sent que c'est aussi au cœur du projet et cela va beaucoup plus loin que la mine et sa localisation. C'est cet ensemble dont les gens ont besoin de parler et ont envie de parler, de voir un peu les visions.

Les sujets de l'eau ont été très bien cités. Ce sont des sujets de l'environnement. Je crois aussi à l'émergence des sujets comme la sobriété et le recyclage qui sont en complément du seul projet de mine. Je dois dire aussi que lors de la réunion de Paris, nous avons pu un peu aborder la complexité d'une telle souveraineté et l'importance de l'économie locale qui a été également beaucoup citée. Je n'ai pas cherché à hiérarchiser dans cette énumération. Évidemment, le débat continue et la synthèse en sortira des choses. Je crois que le premier point sur lequel je voulais quand même un tout petit peu insister, c'est que nous avons ouvert de nombreux échanges sur l'énergie qui dépassent très largement le sujet du lithium et je pense que cela prouve l'envie de partager une vision collective sur ces sujets énergétiques. Le lithium n'est qu'un élément de cette filière. Pour ce point, je pense que le débat public n'est pas du temps perdu, mais une appropriation par les citoyennes et citoyens du dossier, ce qui permet de construire et de donner un avis. Je pense qu'aux vues de la richesse des rendus, ce n'est pas une utopie. Je sais qu'Imerys qui l'a présenté un petit peu et RTE sauront tenir compte de l'issue de ce débat et j'en profite pour les remercier de leur travail.

Cela a été dit tout à l'heure et, pour ma part, je vais prendre cela en conclusion. Pour ma part, l'État a été aussi interpellé dans toutes ses composantes techniques et politiques. Par exemple, garantir le respect de l'environnement et de la biodiversité du site – c'est l'un des verbatims que j'ai lus – ou avec l'État et la région, la qualité de la voie ferroviaire qui, nous le voyons bien, est au cœur du projet dans la durée. À l'État d'expliquer aussi les stratégies minières en cours, ainsi que le mix énergétique. Il va y avoir une concertation sur la programmation pluri de l'énergie et notamment sur le secteur automobile et la mobilité. On sent bien que sur ces sujets, l'État est interpellé comme le stratège sur ces points. Je sais que la préfecture y travaillera avec le Conseil départemental et avec les collectivités locales, mais il y a également l'accompagnement territorial autour de ce projet avec vous tous et toutes. Voilà ce que je voulais dire en début de synthèse de notre part. Merci à vous tous.

M. Mathias BOURRISSOUX – CNPD

Merci beaucoup Marc. Nous avons aussi notre propre éclairage à apporter en tant qu'équipe du débat. Nous étions ambitieux, car on comptait se donner une demi-heure pour le faire, mais cela va être réduit à trois minutes. Il faut bien pouvoir vous laisser aussi vous exprimer et que nous ayons un petit temps d'échange participatif avant de partager un cocktail sans trop déborder. Nous finirons à 21h15. Nous n'irons pas plus loin. C'est sur notre temps de présentation que nous allons aller très vite. Nous venons de décider que nous allons publier, sous forme de newsletter, l'ensemble des éléments d'éclairage sur le

débat que nous voulions vous présenter aujourd'hui dès le début de la semaine prochaine, pour que cela fasse l'objet d'une note qui sera notre regard sur le débat en cours. Nous vous inviterons à la consulter. Je vais donc faire juste un ou deux points très rapides qui seront complétés d'approches et d'éléments beaucoup plus tangibles dans la newsletter.

Comme nous l'avons dit, ce débat s'inscrit dans un contexte incertain, avec la refonte du Code minier voilé qui prête à débat. Nous l'avons encore vu tout à l'heure avec la représentante de l'Association des communes minières de France. Le contexte législatif est en grand mouvement. Il y a des nouvelles lois qui viennent en soutien à l'industrie verte. Nous avons un certain nombre de questionnements qui sont posés, mais y compris par les collectivités qui ne savent pas vraiment dans quel cadre nous sommes en train d'avancer sur ces sujets. On pouvait se demander comment les publics allaient s'emparer de ce sujet. Ce que nous pouvons dire, premièrement – et c'est un vrai enseignement – c'est que c'est un débat qui mobilise très largement. Il y a un retentissement médiatique important des sujets et énormément de communication presse aux échelles locales comme nationales, mais il y a aussi une présence sur le débat qui est forte. Cette présence est importante en salle, mais elle est aussi vraiment significative pour toutes les modalités, que ce soit les parcours commentés, que ce soit les questions-réponses qui sur internet. À chaque fois, nous avons globalement une mobilisation qui peut-être, par comparaison avec des débats publics qui ne sont pas si lointains comme HORIZEO, des éléments de comparaison. Nous sommes à deux, trois, voire quatre fois, en termes de participation, au-dessus de la moyenne que nous retrouvons sur d'autres modalités. C'est donc extrêmement important et nous voulons remercier les participants pour cette mobilisation.

Au départ, cette participation était avant tout locale et citoyenne, avec une difficulté à d'autres parties prenantes, les associations expertes, l'État comme nous l'avons dit, mais aussi les chambres consulaires, les acteurs socioéconomiques et les collectivités territoriales à participer. Progressivement, nous voyons du changement, et notamment depuis la réunion de Servant. Depuis un mois, nous ressentons globalement une présence supplémentaire qui vient enrichir le débat de nouveaux participants qui apportent un regard pluraliste sur les sujets parce que nous avons aussi ces collectivités locales, ces parties prenantes et ces acteurs socioéconomiques locaux qui sont un peu plus investis qu'ils ne l'étaient au départ. Nous espérons que cela va aller en se renforçant, parce que c'est vraiment important. Un débat public, ce n'est pas seulement le temps du débat citoyen, mais c'est le débat de tous les publics et il est essentiel de le rappeler.

Nous avons noté que des absences sont remarquées. Vous nous interpelliez à ce sujet et vous interpellez l'État sur sa présence qui est trop faible, selon vous, dans le débat. Notons que le délégué interministériel est néanmoins venu participer à Paris et qu'il a évoqué la stratégie nationale. Nous notons que ce n'est pas suffisant. Nous interpellons aussi l'État nous-mêmes aux différents échelons territoriaux pour avoir une parole politique dans le débat, pour avoir aussi une parole technique de l'administration centrale, par exemple. Nous continuerons à le faire et nous notons encore ce soir que c'est quelque chose qui a suscité des échanges. Cela fait partie des enseignements forts de ce débat jusque-là. Il y a une exigence de tous les publics pour que l'on convoque une information qui soit complète. Nous noterons les efforts réalisés par Imerys depuis le début pour progresser sur ce sujet. Le débat public est un sujet nouveau pour eux. Nous remarquons qu'au début, nous avions des informations peut-être moins consistantes sur le fond lorsque nous étions par exemple sur les supports qui étaient projetés. Nous sommes allés vers des slides qui sont aujourd'hui beaucoup plus aboutis. Nous avons des fiches thématiques qui sont proposées, dont une dernière sur l'eau qui est quand même très approfondie aussi et qui apporte des éléments

supplémentaires au DMO. Nous avons pu avancer sur le bilan de matière, sur les résidus et sur les déchets. Nous notons quand même que ce débat permet de produire de la connaissance supplémentaire. Nous savons que cela frustre certains et nous sommes interpellés pour que l'on aille beaucoup plus loin, mais il faut quand même le noter. Par contre, et vous avez raison de porter cette exigence, nous serons toujours là pour convoquer encore des expertises pluralistes plus nombreuses et pour nourrir les échanges par des regards contradictoires sur le fond des sujets. Vous le souhaitez et nous allons le poursuivre sur tout le mois de juin.

Il y a eu un méta-débat mené depuis le début. Nous le voyons sur les enjeux de la transition énergétique et davantage encore sur les usages. Nous allons poursuivre ce débat parce que nous voyons que plus encore que les enjeux de souveraineté, ce sont notamment les enjeux de sobriété qui, parfois, l'emportent dans nos échanges. Nous avons donc besoin de recontextualiser encore le cadre global de la transition de laquelle on parle toujours. C'est un élément important du décor sur lequel on revient et qui permet de questionner l'opportunité du projet. Nous le ferons donc le 8 juin prochain en vous proposant un temps important permettant d'entendre une diversité d'acteurs sur ce sujet. Pour autant, au-delà de ce méta-débat, nous avons de vrais sujets qui sont sur les impacts environnementaux et les risques sur les trois sites d'implantation où l'on voit qu'il y a beaucoup d'inquiétude. Pour le dire très vite – et nous y reviendrons par écrit – 50 % des questions sur la plateforme numérique reflètent des craintes sur les impacts locaux et les risques avec des caractéristiques du projet qui sont largement mises en débat. C'est important. Cela montre qu'il faut aller encore sur le fond de nombreux sujets, dont certains qui nécessitent d'être portés par d'autres acteurs qu'Imerys, avec bien évidemment le sujet de la régénération ferroviaire. Nous y reviendrons, mais ce qui a été dévoilé publiquement la semaine dernière, c'est-à-dire un CPER qui ne comprend pas une partie dédiée au sujet de la rénovation de la ligne, mais un avenant qui viendra ultérieurement préciser la manière de parvenir à la régénération de la ligne est quelque chose qui vient finalement répondre à de nombreuses attentes. Il faudra quand même en rediscuter.

Sur les différentes attentes, nous notons que vous avez quand même beaucoup de volonté de discuter encore sur le fond du projet. Je rejoins Alan PARTE sur les deux points thématiques qu'il avait déjà ciblés comme étant à approfondir et peut-être un peu moins avancés pour reprendre les termes que vous évoquez par rapport à ce que vous devrez fournir à un moment donné, quand il s'agira d'aller sur la constitution des dossiers pour dépôt, des procédures administratives. C'est bien le sujet des stériles et résidus miniers qui revient beaucoup, même si nous avons progressé sur ces points d'échanges. Il y a beaucoup de choses qui reviennent, que ce soit sur les débouchés possibles, le type de stockage sur site et les procédés d'enfouissement qui seraient ensuite mis en œuvre. Nous avons quand même de nombreux enjeux sanitaires et de sûreté. Nous ne l'avons pas évoqué aujourd'hui, mais il y a également l'impact sur la qualité de l'air qui est souvent revenu comme étant une question cruciale pour les populations, mais aussi, par exemple, pour les équipes salariées qui travailleraient sur place. La CGT porte notamment ces questionnements. Il y a également la dégradation du cadre de vie qui est soulevé comme étant un élément que nous retrouvons dans les cahiers d'acteurs, mais qui est aussi un élément qui est évoqué en réunion publique. Nous y reviendrons. Il y a aussi la maîtrise des risques d'une manière générale, avec les garanties et les contrôles comme nous l'avons dit, sur toute la durée de vie de la mine, ainsi que la post-exploitation sur la période d'après mine qui est une question centrale et dont nous y reviendrons dans les réunions que nous avons fléchées au début de cette rencontre, sur le mois de juin.

La question de l'eau sera approfondie la semaine prochaine. Je n'y reviens donc pas. Pour l'instant, elle n'a pas fait l'objet des efforts

nécessaires, mais cela s'explique du fait que nous avons programmé une réunion thématique spécifique. À l'évidence, il y aura des compléments d'information qui méritent d'être apportés sur des choses que nous n'avons pas encore assez portées au débat, mais encore une fois, on s'était dit que cela serait évoqué sur une deuxième partie, ainsi que l'après mine, le modèle économique, le financement public comme privé et les mesures de soutien. Il y a quelques questions qui apparaissent et elles sont un peu plus nombreuses dernièrement. Elles n'étaient pas très développées au départ, mais nous voyons que depuis un mois, dans un contexte d'incertitudes avec des aléas économiques et un coût fluctuant du lithium, nous avons des questions soulevées à ce sujet sur lesquelles nous reviendrons. Sur les pilotes, nous dirons aussi des choses. Je pense que l'engagement d'Imerys dans le développement local devra encore être discuté et pas, selon nous, à ce stade. L'opportunité est toujours ouverte. Nous ne savons pas si ce projet se réalisera. Ce ne sera donc pas sur les enjeux d'insertion et d'accompagnement du projet et de son atterrissage sur les territoires, mais déjà de son articulation avec des projets de territoire. Nous avons retenu à Servant que c'était un point très important. La gouvernance de la mine fait donc partie de ces sujets qui permettent de s'articuler à des projets de territoire, comme nous l'avons dit tout à l'heure, et cela a été mis en avant par Alan PARTE comme l'un des chantiers prioritaires, si je ne m'abuse, et sur lequel ils ont envie de travailler.

Nous avons à remettre en débat également le sujet de la vision stratégique de l'État, de l'Union européenne et des filières d'activité concernées sur les questions des besoins et usages. Ce sera fait le 8 juin prochain. Invitez vos proches qui sont intéressés à venir à Gannat pour en discuter tout un samedi après-midi s'ils en ont envie. C'est sur inscription. Il y a aussi l'articulation entre objectifs politiques globaux et impacts locaux, les mesures d'accompagnement et de réduction des risques. Les enjeux de compensation n'ont pas été évoqués ce soir, mais c'est un sujet important qui conditionne aussi, pour de nombreuses parties prenantes, leur avis sur le projet, en pour ou en contre. Enfin, il y a les alternatives, comme nous l'avons dit, mais pas juste de sites. Il y a les alternatives techniques aux batteries lithium, comme le sodium, par exemple, qui revient souvent dans la discussion et que nous devrions mettre en débat. Nous mettrons peut-être aussi en œuvre une petite approche comparative des procédés existants en reparlant de géothermie, puis nous reviendrons parler enfin des variantes sur le fond, en essayant de voir cette plateforme de chargement et dans quelle mesure vous voulez encore la remettre en discussion pour voir si elle est nécessaire ou pas, déplaçable ou pas, et comment nous pouvons intégrer des éléments objectifs de contrainte tels qu'ils sont portés par Imerys pour expliquer pourquoi il n'y a pas non plus de plan B concernant cette plateforme de Saint-Bonnet, comme il n'y a pas de plan B aujourd'hui pour se passer d'une régénération de ligne ferroviaire.

J'ai été rapide et j'en suis désolé. Nous vous inviterons à consulter cette newsletter qui sera beaucoup plus précise et étoffée sur les différents points d'éclairage que nous retenons à ce jour. Sans transition, un petit temps de travail sur table. Une fiche de consignes a été déposée sur chacune des tables. En 20 minutes, nous vous invitons à faire un petit échange avant de passer au cocktail qui permettrait de traiter trois points qui sont importants pour nous ce soir et réussir à mettre en avant ce que vous avez appris pour l'instant dans le cadre du débat. Êtes-vous d'accord, si vous échangez, pour dire qu'il y a des sujets sur lesquels nous avons progressé collectivement entre nous, avec l'apport Imerys sur certains sujets, avec l'apport d'autres parties prenantes ? Que manque-t-il comme information au regard de tout ce que nous nous sommes dit et de ce que je viens de rappeler aussi maintenant ? Vous pouvez réinsister sur les points qui vous semblent les plus importants et que vous voulez voir apparaître. Enfin, un message sur ce qu'il faut approfondir selon vous.

Ce sont donc trois petits points sur lesquels nous vous demandons d'être très synthétiques. Malheureusement, n'avons pas le temps de faire mieux et de vous donner plus de confort pour faire cela. Si vous arrivez sur ces trois points à avoir à chaque fois un message à nous faire remonter, ce serait déjà super parce qu'avec 20 tables qui travaillent, cela nous fait 20 messages et cela nous aidera pour aller plus loin sur ce dernier mois. Je vous remercie. Nous n'en ferons pas la restitution. Par contre, nous récupérerons l'ensemble des documents sur table que vous aurez à un moment donné renseigné. C'est important. Écrivez sur les documents que nous avons mis à votre disposition. Ensuite, nous intégrerons et nous digèrerons tout cela pour les réunions à venir où nous vous en rendrons compte.

Je vous remercie. D'ici 20h15, je vous dirais à quelle heure nous arrêterons. Je reviendrais vers vous d'ici 15 ou 20 minutes pour vous inviter à passer au cocktail et nous récupérerons directement vos productions de main à main. Merci.

COMPTE RENDU INTEGRAL DU TCHAT ZOOM DE LA REUNION

Michelo
Salut

CNDP - Commission nationale du débat public

Bonjour et bienvenue ! La réunion commencera à 18h

CNDP - Commission nationale du débat public

Bonsoir à toutes et à tous ! La réunion va commencer à 18h10

Marcel Henri Melon
Bonsoir ! Pouvez-vous confirmer que la diffusion audio n'a pas encore commencé ?

Michelo
oui elle n'a pas encore commencé

CNDP - Commission nationale du débat public
Oui je vous confirme !

CNDP - Commission nationale du débat public
En direct de l'équipe du débat présente sur place, la réunion va débuter à 18h15 pile !

Loxder
Salut Raphaël

Denis & Cédric DUBRAYS-LEMAIRE
bonjour

Michelo
salut

Denis & Cédric DUBRAYS-LEMAIRE
je n'entends rien est-ce normal?

Michelo
Alex

CNDP - Commission nationale du débat public
Bonjour à tous et à toutes ! L'équipe du débat vous remercie de suivre cette réunion de présentation des premiers enseignements du débat !

Loxder
hey

Michelo
hey

CNDP - Commission nationale du débat public
@Denis & Cédric DUBRAYS-LEMAIRE avez-vous bien activé le son sur votre ordinateur ET sur la vidéo YouTube ?

Loxder
On passe en premier après, l'intro

Michelo
ok cool

Loxder

Non pas cool

CNDP - Commission nationale du débat public
Nous vous rappelons que le cadre de ces échanges est la bienveillance et le respect entre participant-es, mais également envers les intervenant-es et à l'égard de l'équipe du débat public.

CNDP - Commission nationale du débat public
Nous vous remercions de formuler vos propos de façon respectueuse et bienveillante.

CNDP - Commission nationale du débat public
Voici les règles du tchat :

CNDP - Commission nationale du débat public
- Pas de propos haineux, injurieux ou menaçants, qu'ils soient sexistes, racistes, homophobes, etc. ni d'attaques envers une personne ou un groupe identifié

CNDP - Commission nationale du débat public
Pas de remarques sur le physique des intervenantes et intervenants- Pas de spam ni de flood (répétition d'un message copié/collé)- Pas de messages en majuscules

CNDP - Commission nationale du débat public
Pas de messages promotionnels

CNDP - Commission nationale du débat public
En cas de manquement à ces règles, nous nous réserverons le droit de vous exclure de la réunion.

Denis & Cédric DUBRAYS-LEMAIRE
Nous n'avons pas pu entendre l'introduction avant cette vidéo merci de résoudre le problème

Denis & Cédric DUBRAYS-LEMAIRE
@CNDP - Commission nationale du débat public j'entends bien la vidéo pas les intervenants

Denis & Cédric DUBRAYS-LEMAIRE
C'est bon

CNDP - Commission nationale du débat public
@Denis & Cédric DUBRAYS-LEMAIRE super

Denis & Cédric DUBRAYS-LEMAIRE
Je ne comprends pas

Denis & Cédric DUBRAYS-LEMAIRE.
La démarche du Lycée de Cusset "pilote" par IMERYS

CNDP - Commission nationale du débat public
Voici le lien du zoom où nous nous retrouverons à 20h pour un travail en groupe : <https://us06web.zoom.us/j/88443372040...>

Léonie
ELONA!!!!

Véronique Robert
Je me demande, à l'instar de nombreuses personnes vigilantes et éclairées, à quoi bon participer à ce débat public si tout est déjà décidé d'avance et d'ores et déjà ?!

Véronique Robert
Même si les avis négatifs du public étaient majoritaires, en serait-il tenu compte ?

Véronique Robert

L'expérience des enquêtes publiques sur les ferme-usines de saumon industriel pour lesquelles c'était le cas, ne nous incite pas à l'optimisme.

Véronique Robert

Certes, nous sommes informés mais la décision ne nous revient pas.

CNDP - Commission nationale du débat public

Bonjour @Véronique Robert, vous pouvez retrouver sur cette page plus d'informations à vos questions : <https://www.debatpublic.fr/mine-de-li...>

Véronique Robert

Merci !

Michelo

le son des micros est de moins en moins fort...

Véronique Robert

En effet, les voitures électriques avec des batteries à bas de Cobalt produit dans des conditions épouvantables au Congo (RDC) par des enfants..!!

Denis & Cédric DUBRAYS-LEMAIRE

concernant les points de convergence, il serait de bon ton d'éviter de dire que "dans TOUS les cahiers d'acteur on retrouve"... mais plutôt une majorité ...

Denis & Cédric DUBRAYS-LEMAIRE

Car certains points de "convergence" ne font pas l'unanimité

Denis & Cédric DUBRAYS-LEMAIRE

la norme IRMA faites par les entreprises minières pour se targuer d'être plus propre

CNDP - Commission nationale du débat public

Merci pour vos réactions, nous en prenons bien note. Des synthèses de vos messages seront faites régulièrement au cours de la soirée

CNDP - Commission nationale du débat public

N'hésitez pas à réagir ici !

Denis & Cédric DUBRAYS-LEMAIRE

Ce qui me chagrine c'est que l'état, fidèle à lui-même, ne s'engagera jamais à faire un contrôle sérieux mais laissera comme toujours ce soin à IMERYS via un cabinet soi-disant indépendant

Michelo**Véronique Robert**

Oui, on ne sait que trop que les contrôles de l'état sont indigents, s'ils étaient sérieux et suffisamment nombreux, on aurait pu éviter la catastrophe de Lubrizol..

Véronique Robert

L'état est particulièrement laxiste avec les multinationales : trop) peu d'inspections car trop peu d'inspecteurs en général, et trop) peu d'inspecteurs compétents.

Denis & Cédric DUBRAYS-LEMAIRE

on donne la parole en 1er à un pro-minier : A3M

Christopher Sevin

Je pense que la question sur le recyclage faisant références aux quartz, feldspath, ainsi qu'aux restes du micas lepidolite ne contenant plus de lithium (une fois extrait).

Véronique Robert

Heureusement que la filière d'extraction minière est loin dans nos souvenirs car elle est de très mauvaise mémoire avec tous les coups de grisous et tous les malades pulmonaires de la mine...!!

Denis & Cédric DUBRAYS-LEMAIRE@Christopher Sevin

Denis & Cédric DUBRAYS-LEMAIRE tout à fait

Véronique Robert

C'était le XIXe siècle !

Marcel Henri Melon

J'ai une question adresse au Shift Project , Personne dans ce débat n'évoque le retrofit électrique des camions . C'est pourtant une activité ou les leader français est installé en AURA

Véronique Robert

Doit-on y retourner ? Quel retour en arrière !

Christopher Sevin

Auquel cas, la réponse qu'il aurait du donner ce monsieur est: le feldspath va à Vichy pour l'industrie de la céramique, le quartz va en partie servir pour les besoins en sables et reboucher les trous

CNDP - Commission nationale du débat public

@Marcel Henri Melon question bien transmise à l'équipe du débat !

Christopher Sevin

QUID des micas et solutions chimique ? (neutralisation à la chaux, etheramine). Que deviennent les "eaux usées" de l'extraction?

Véronique Robert

Le recyclage est un leurre agité par la filière sinon il n'y aurait aucune pollution de l'environnement tout comme pour la filière nucléaire..

Véronique Robert

C'est vrai ce que dit FNE, on est en plus dans un cadre de "simplification" qui expédie les études d'impact sur l'environnement !

Véronique Robert

Bravo, bien vu : personne ne veut d'une telle usine en face de chez soi !

Denis & Cédric DUBRAYS-LEMAIRE

Petite question à IMERYS : le permis de recherche concernant "les minéraux rares" (donc pas seulement du lithium) et cela étendu sur 5 communes

CNDP - Commission nationale du débat public

Pour information, après cette présentation par les acteurs, nous prendrons les questions en salles et ici sur le Live Youtube. N'hésitez pas à les partager ici !

Denis & Cédric DUBRAYS-LEMAIRE

Dans l'hypothèse où l'on décide d'exploiter de nouvelles ressources, quelle garanti avons que le site de conditionnement de Fontchambert restera en l'état tel qu'il est aujourd'hui présenté...

Véronique Robert

Evidemment, les élus et France Travail sont partants, tant pis pour les générations futures qui devront écopier les pollutions à long terme d'un territoire d'espace naturel..

Denis & Cédric DUBRAYS-LEMAIRE... (extension du site)

Marcel Henri Melon

Je ne souhaitais pas citer le nom de cette entreprise mais j'ai voulu parler de l'entreprise Neotruck installer à Bour en Bresse

Véronique Robert

Les décideurs ont une vision à court terme, c'est dramatique pour les habitants et leurs descendants ! L'eau va venir à manquer mais cette industrie en a besoin pour fonctionner...

Denis & Cédric DUBRAYS-LEMAIRE

Aucun représentant de l'état dans aucunes des réunions (hormis 1 peut-être)

CNDP - Commission nationale du débat public

@Christopher Sevin des éléments de réponse se trouvent dans le compte-rendu de la réunion publique du 26/03 et seront complétés dans la réunion du 30 mai !

CNDP - Commission nationale du débat public

Le compte-rendu du 26 mars est disponible ici @Christopher Sevin : <https://www.debatpublic.fr/mine-de-li...>

Denis & Cédric DUBRAYS-LEMAIRE

Concernant les camions, le nombre de batterie pour acquérir la puissance nécessaire va être phénoménale sans compter leur poids accru. Où est la pertinence? Christopher Sevin L'extraction du lithium se fait en sous terrain, donc le paysage il ne va pas changer davantage à Echassières...

Véronique Robert

Oui, ils se cachent parce qu'ils savent qu'ils vont laisser impacter les ressources naturelles au détriment des habitants mais au profit de leurs copains..

Christopher Sevin

l'oléoduc pour la boue de mics sera aussi en souterrain

Christopher

Sevinmicas*

Christopher Sevin

l'extraction de lithium n'est pas sans impact certes, mais attention de ne pas tout mélanger.

Véronique Robert

Ce n'est pas la question du paysage mais de la pollution à long terme de l'air, de l'eau et des sols.

CARREIRA Joseph

Que fait l'état de nos impôts ??? elle donne des subventions a des multinationales ??

Véronique Robert

Ils se cachent les élus..

Laurent G.

Les camions, il ne faudrait pas les mettre avec batterie (ou du moins très petite) mais électrifié autrement. ex: le principe du trolley-bus mais pour les camion.

Denis & Cédric DUBRAYS-LEMAIRE

Bonne question, le ferroutage

Véronique Robert

Oui, nos impôts servent aux subventions aux industries polluantes, y compris quand on n'est pas d'accord : il y a un grand sujet de déni de démocratie dans notre pays.

Denis & Cédric DUBRAYS-LEMAIRE

@Laurent G.

L'idée à une époque était de faire des Hubs desservi par du ferroviaire et des camions plus petits pour distribuer aux alentours. Le ferroutage permet de faire du transit international

Denis & Cédric DUBRAYS-LEMAIRE

le problème est juste une volonté politique à porter en faisant fi de tout lobbying... on en est loin. La partie n'est pas gagnée

Laurent G

oui, @Denis & Cédric DUBRAYS-LEMAIRE, le ferroutage sera toujours mieux que les camions. Mon message était une réponse à l'intervenant qui évoquait que la question sur les camions n'était pas là

CARREIRA Joseph

Que fait l'état de nos impôts ?? elle les donne à une multinationale et ce au détriment de la biodiversité et l'environnement ??

Denis & Cédric DUBRAYS-LEMAIRE

l'état devrait être sur le podium avec les autres acteurs et pas dans la salle

Gaby Bonnefeuille

Les minéraux qui seront extraits par l'industrie ça sera en plus du pétrole ou ils vont le remplacer pour une économie décarbonée ?

CARREIRA Joseph

Pourquoi alors elle se positionne comme favorable à ce projet dans les médias alors qu'elle est tenue de ne pas prendre position !!!

Denis & Cédric DUBRAYS-LEMAIRE

OUI on veut les études de ce qu'avance M. A3M

S. B.

Recyclage à 100, il me semble qu'on en est loin pour le moment !

S. B.

100%

S. B.

100%

Véronique Robert

Pourquoi y a-t-il une étude d'impact sur l'environnement si "tout est recyclé" dans ce cas ?!

Laurent G.

Les touristes, ils viennent comment dans l'Allier ? en voiture électriques ?

Noel Plane

Domage il n'y a que des opposants au projet heureusement les opposants souvent voient

CARREIRA Joseph

Quand on voit les recherches d'économie de Monsieur Le Maire

Christopher Sevin

Le recyclage concerne les matériaux extraits. Ce que dit le géologue, c'est que si tu extrais une tonne de minerais, tu en prends le métal et le reste (sable) sert à faire autre chose (ciment, voirie...)

CARREIRA Joseph

Quand sera les sommes allouées à la DREAL quels sont les effectifs et les compétences ?

Véronique Robert

Il ne parle pas très fort cet intervenant, pour le streaming, il vaut vraiment tendre l'oreille..

CNDP - Commission nationale du débat public

Nous notons toutes vos questions et avis ! Vous pouvez également les déposer sur la plateforme participative du débat : <https://participer-debat-lithium.cndp...>

Véronique Robert C'est quand même bizarre que le CD ne se prononce pas, ce sont bien des élus pourtant ?! ça montre que la décision est d'ores et déjà prise...?

Véronique Robert

Et tous les retraités qui vont fuir désormais s'ils le peuvent + les touristes idem ?

Denis & Cédric DUBRAYS-LEMAIRE

@Noel Plane quel est votre propos?

Nicolas Pinaud

Ah oui c'est bizarre comme il y en a qui on ne coupe pas la parole...

CARREIRA Joseph

Quelles compétences avons-nous pour bosser dans la mine? Mr Riboulet ?? au-delà des chimistes ou autres

Christopher Sevin

En parlant de valeurs ajoutées, pourquoi transformer l'hydroxyde de lithium en dehors du département et ne pas créer un 4ème pôle dans le bourbonnais, et créer de la valeur ajoutée au lithium ici?

Véronique Robert

Et des recours...

Véronique Robert

Il ne doit pas prendre le train très souvent avec toutes les lignes supprimées.

Laurent G.

Bien en effet, si on améliore les offres de train dans l'Allier et même sur toute la région AURA

Nicolas Pinaud

C'est malheureux qu'il faille un projet comme ça pour que nos élus prennent conscience des problèmes de mobilité.

Denis & Cédric DUBRAYS-LEMAIRE

Riboulet vous qui êtes au CD vous découvrez qu'il y a un pb de train dans l'Allier ? mais de qui se moque-t-on?

Denis & Cédric DUBRAYS-LEMAIRE

Pour avoir confiance, il faut des garanties que l'on est loin d'avoir

Marcel Henri Melon

J'applaudis l'intervention de Mr Triboulet

Véronique Robert

J'espère qu'à l'enquête publique, on aura tous les éléments, sinon, ce serait malhonnête.

Nicolas Pinaud

Très peu de chiffres dans ce débat, comment juger quoi que ce soit ?

Colettes Forêt

Je suis très triste de constater que les représentants des institutions nous parlent sans arrêt d'économie, d'argent, de production : des considérations 100% anthropocentrées. Le reste n'existe pas.

CARREIRA Joseph

On en parle de l'après mines ??????

CARREIRA Joseph

On ne parle toujours pas de financer des écoles, de la médecine des déserts médicaux !!!

Noel Plane

Ce projet devrait permettre de rénover une ligne ferroviaire un tronçon de la ligne Bordeaux Lyon. Est-ce que la "défense" de l'environnement local doit empêcher cette rénovation d'intérêt national

Colettes Forêt

La bosse c'est avant tout plusieurs centaines de millions d'années de formation terrestre. Et nous nous servons de ses ressources sans scrupules, ne laissant que des ruines derrière nous.

CARREIRA Joseph

financer une multinationale pour des SUV

CNDP - Commission nationale du débat public

@CARREIRA Joseph nous avons bien noté vos différents messages sur ce sujet.

Véronique Robert

"La simplification des garanties" : ça doit nous rassurer ?! Le cadre a l'air bien flou, en évolution.

Christopher Sevin

Les gens ils ne veulent pas de mine de lithium, mais ils ont un téléphone, un ordinateur...

Laurent G.

En effet, l'usage du lithium extrait de cette mine est une grande question. Faire de SUV électrique pour des CSP+ interroge. Ce serait bien mieux pour des mini-voitures ou des vélos électriques.

Christopher Sevin

Le recyclage du lithium c'est bien beau, mais avec une population mondiale en hausse, il y a bien un moment où il en faudra. Qu'on aime ou pas, c'est des maths

Nicolas Pinaud

C'est vrai qu'il y a des personnes qui ont le droit de parler, d'autres un peu moins, ça doit être ça l'égalité...

Véronique Robert

Oui, cet intervenant a raison : dette abyssale mais subvention aux industriels, mais surtout pas aux services publics !

Véronique Robert

On l'entend à peine !

Véronique Robert
On n'entend rien !!!

Colettes Forêt
Les maires locaux comptent sur les futurs mineurs pour repeupler leurs communes et garder des écoles ouvertes. Comment vont-ils faire pour convaincre les futures habitantes à faire des bébés ?

CNDP - Commission nationale du débat public
@Véronique Robert c'est transmis

CNDP - Commission nationale du débat public
Merci à tous et toutes pour tous vos avis, ils seront pris en compte dans le compte-rendu final du débat public.

Denis & Cédric DUBRAYS-LEMAIRE
Nous serons en face du site avec une colline que nous ne verrons plus. Rien à voir avec vous qui avez choisi de venir vivre à côté d'un site SEVESO

Laurent G.
Et il pourrait avoir des impacts également sur le nord-nord-ouest de la Loire

France Lacuisse
@CNDP - Commission nationale du débat public Une mine gérée par des gens locaux et non de la mafia globaliste, une mine avec des vrais infrastructure

France Lacuisse
et surtout une planification après fermeture pour rendre le site propre...

CNDP - Commission nationale du débat public
@france Lacuisse c'est noté, merci pour votre avis

France Lacuisse
pourrait se discuter...mais vu la géopolitique actuelle...J'ai beaucoup de doute sur le bienfait de ce genre d'infrastructure

France Lacuisse
@CNDP - Commission nationale du débat public. Merci, j'habite aussi dans la région malgré mon pseudo...

Denis & Cédric DUBRAYS-LEMAIRE
@CNDP - Commission nationale du débat public peut-on re-avoir le lien zoom (j'ai été déconnecté et perdu le fil de discussion)

Denis & Cédric DUBRAYS-LEMAIRE
90% de recyclage? dans leur document ils annoncent 95%... serait-ce à dire que les chiffres sont surévalués?

CNDP - Commission nationale du débat public
Oui bien sur @Denis & Cédric DUBRAYS-LEMAIRE ! Pour éviter de perdre le message, je vous propose de vous donner le lien en temps voulu :)

Denis & Cédric DUBRAYS-LEMAIRE
Très peu de circulation d'eau, ne veut pas dire pas de circulation d'eau et donc il existe bel et bien une potentielle pollution de celles-ci

Denis & Cédric DUBRAYS-LEMAIRE
@CNDP - Commission nationale du débat public

CARREIRA Joseph
Nous devons changer de modèle de société et non produire du Lithium et des SUVs la voiture qui ne pollue pas est la voiture qui n'est pas construite !!!!!

Laurent G.
Question au resp. EMILL: est-ce que cela veut dire que vous ne commençait pas la mise en place de la mine si la ligne ferroviaire ne commence pas à être rénovée ?

CARREIRA Joseph
Effectivement le BRGM n'est pas contrexpertise et c'est en plus comme GEODERIS c'est l'état donc comment pouvons-nous avoir confiance (rien de neutre)

Denis & Cédric DUBRAYS-LEMAIRE
@Laurent G. sachant que la remise en état de la ligne ne se fera pas du jour au lendemain (études plutôt coûteuses) et que la prévision de 2028 pour le début de l'exploitation est optimiste

Laurent G.
Oui, justement @Denis & Cédric DUBRAYS-LEMAIRE, c'est pour cela que j'aimerais qu'il puisse répondre à cette question. La simple parole d'élu "oui, oui, ce sera fait" ne doit pas suffire.

Denis & Cédric DUBRAYS-LEMAIRE
Des études acoustiques ne se font pas sur 24h quand un projet potentiellement bruyant durera des années.

Laurent G.
D'où la proposition intéressante d'avoir des comités de surveillance pour suivre l'évolution des différentes nuisances

Denis & Cédric DUBRAYS-LEMAIRE
Sur le site de chargement ils nous baladent, n'entendent pas et balaient du revers de main les propositions faites

Denis & Cédric DUBRAYS-LEMAIRE
Tout à fait mais encore faut-il qu'IMERYS joue le jeu sans mettre de bâton dans les roues de ces comités

Denis & Cédric DUBRAYS-LEMAIRE
à ce stade il y a beaucoup de vœux pieux et de promesses dont on sait ce qu'elles valent tant que ce n'est pas gravé dans le marbre

Laurent G.
Question pour RTE: est-ce que la mise en place d'un SMR (Small Modular Reactor) est réfléchi pour fournir l'énergie du/des sites industriels ?

Laurent G.
SMR: inconvénient = du nucléaire / avantage = isolé et moins de câbles

CARREIRA Joseph
Pourriez-vous inviter Mr Arthur Keller pour évoquer la systémique et vous comprendrez que le lithium et les voitures électriques ne sont pas la solution !!!!!

CARREIRA Joseph

Avez-vous vu que Joseph n'est pas présent

CNDP - Commission nationale du débat public

Le déroulé initial est modifié. Il n'y aura pas de temps en zoom comme annoncé en début de soirée.

CNDP - Commission nationale du débat public

Avant de partir, nous vous invitons à répondre à ces trois questions dans le tchat ! L'objectif : nourrir les prochains temps du débat.

CNDP - Commission nationale du débat public

1. Ce que j'ai appris dans le cadre du débat
2. Ce qui me manque comme information
3. Ce qu'il faut approfondir

Nous noterons l'ensemble de vos réponses !

CNDP - Commission nationale du débat public

Pour poser d'autres questions sur le débat et/ou le projet et obtenir une réponse des responsables du projet et de l'équipe du débat, rdv sur la plateforme participative !

CNDP - Commission nationale du débat public

Cl : <https://participer-debat-lithium.cndp...>

Laurent G.

1:L'importance de l'acceptabilité social local - 2:L'engagement de l'état: question des usages, trains, ... -

CNDP - Commission nationale du débat public

Merci pour votre contribution @Laurent G. nous l'a prenons bien en compte !

Laurent G.

Merci le @CNDP - Commission nationale du débat public pour ce genre de soirée.

Marcel Henri Melon

Y a-t-il une fiche pour les participants YouTube ?

Laurent G.

Il faut répondre au 3 questions, pour YouTube

CNDP - Commission nationale du débat public

@Marcel Henri Melon nous vous invitons à répondre aux 3 questions écrites plus haut directement dans le tchat YouTube !

CNDP - Commission nationale du débat public

Pour rappel les 3 questions :

1. Ce que j'ai appris dans le cadre du débat
2. Ce qui me manque comme information
3. Ce qu'il faut approfondir

Denis & Cédric DUBRAYS-LEMAIRE

1- Que ce projet montre bien la complexité pour lutter contre le changement climatique amis que nos gouvernants ne semblent pas de vision à long terme . 2-le DMO est trop vague à ce stade

Marcel Henri Melon

OK

CNDP - Commission nationale du débat public

Merci @Denis & Cédric DUBRAYS-LEMAIRE pour votre contribution !

Denis & Cédric DUBRAYS-LEMAIRE

Je vous laisse, bonsoir à toute l'équipe de la CNDP

CNDP - Commission nationale du débat public

Bonne soirée @Denis & Cédric DUBRAYS-LEMAIRE merci pour votre mobilisation ce soir !

Véronique Robert

1 : Que le projet ne se ferait pas sans l'extension du ferroviaire

CNDP - Commission nationale du débat public

Le live Youtube sera arrêté à 21h15. D'ici là, vous pouvez répondre aux 3 questions

Véronique Robert

2 : Tous les chiffres du volume de pompage de l'eau et la provenance (nappes phréatiques, lesquelles, de quelle ère ?).

CNDP - Commission nationale du débat public

merci @Véronique Robert !

Marcel Henri Melon

Ce qui me manque comme information . Je suis non mobile, j'ai regardé la plupart des débats à distance : c'est difficile de retrouver un sujet dans une video de 2h30 , il faudrait quelques tags

CNDP - Commission nationale du débat public

Merci pour votre retour @Marcel Henri Melon ! Il est bien transmis aux équipes du débat

Véronique Robert

3. Les modalités et la fréquence des contrôles des inspecteurs spécialisés des services de l'état : combien et à quelle fréquence, quels sont leurs réels pouvoirs : de simples préconisations ou plus ?

Véronique Robert

Merci à vous, à bientôt.

CNDP - Commission nationale du débat public

Merci @Véronique Robert et tout le monde pour votre mobilisation ce soir !

Noel Plane

Approfondir la régénération de la voie SNCF

CNDP - Commission nationale du débat public

Merci pour votre retour @Noel Plane

CNDP - Commission nationale du débat public

Le live va s'arrêter dans 1 minute ! Merci à tous.tes pour votre participation !

CNDP - Commission nationale du débat public

Pour retrouver les prochains événements à venir, rdv ici : <https://www.debatpublic.fr/mine-de-li...>

CNDP - Commission nationale du débat public

Bonne soirée tout le monde